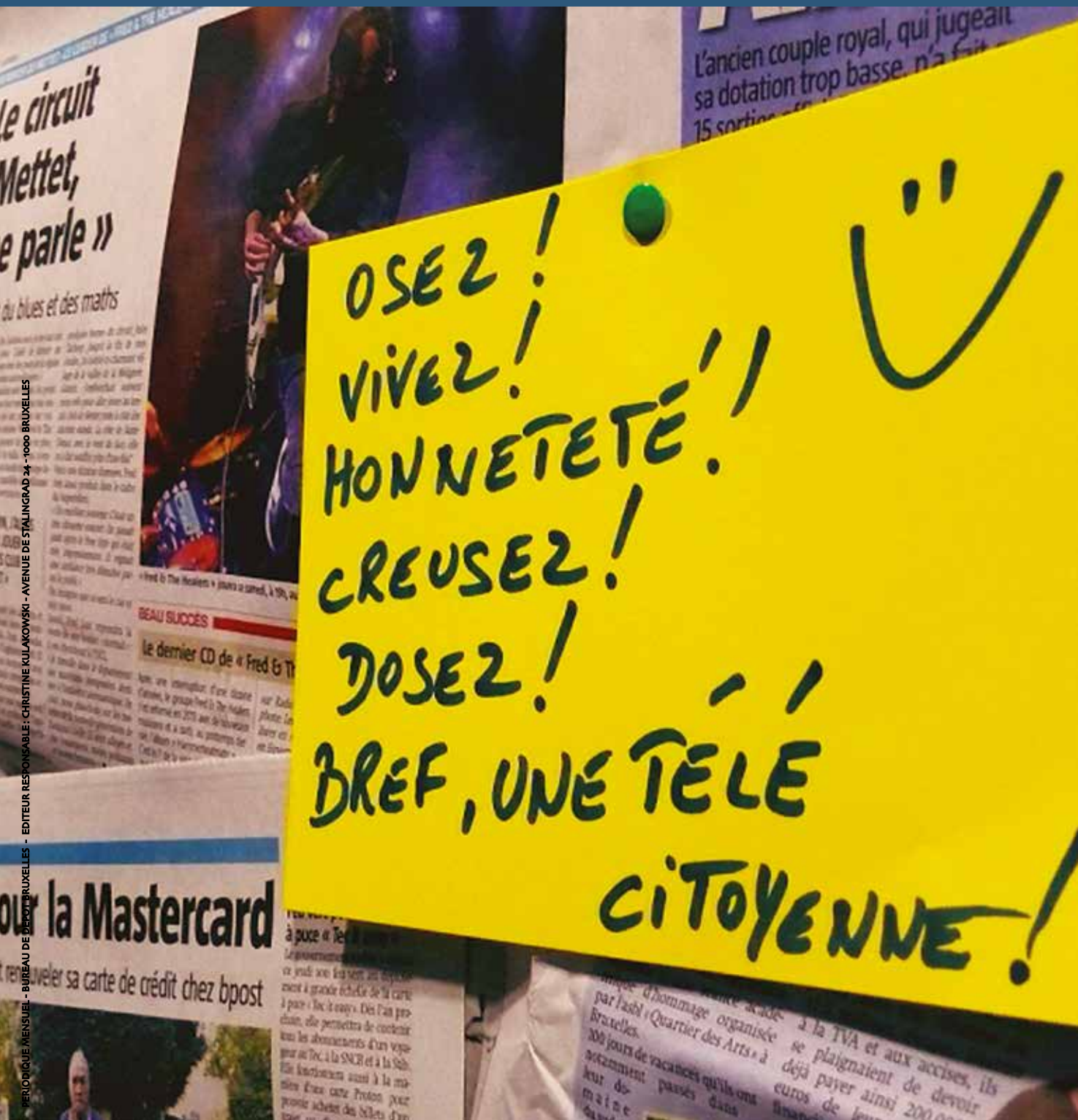


agenda interculturel



PERIODIQUE MENSUEL - BUREAU DE RÉDACTION - CHRISTINE KULANOWSKI - AVENUE DE STALINGRAD 24 - 1000 BRUXELLES

Médias alternatifs : une alternative à quoi ?



© Nathalie Caprioli

Dossier

- | | |
|---|----|
| Résister
Nathalie Caprioli | 3 |
| Les échoppes alternatives
contre l'hypermarché médiatique
Marc Sinaeve | 4 |
| Et si on prenait le temps...
Ani Paitjan | 8 |
| Des médias au rythme des migrations
Massimo Bortolini | 12 |
| Peut-on être journaliste sans la carte ?
Entretien avec Martine Simonis | 15 |
| Ecole et médias, une vieille histoire
Loubna Ben Yaacoub | 18 |
| Un blog devenu référence internationale
Entretien avec Gabriele Del Grande | 20 |

22 Bonne nouvelle
Mémoires vives de Molenbeekoï(s)
Nathalie Caprioli

24 Cohésion sociale
Les asbl au politique :
« Faites-nous confiance ! »
Jonathan Unger

26 Lampedusa 3/3
Lampedusa transformée en scène
Germano Garatto

28 Bon tuyau
Une nouvelle boîte à diversité

29 Incontournable
Les Amazones du PKK

30 Du neuf dans nos rayons
Cathy Harris

Illustration de couverture : Au salon des médias alternatifs, Namur, décembre 2014.

© Carrefour des Cultures

Prochain dossier :

• MICmag : La traite des êtres humains : comment soutenir les victimes ? [encarté dans La Libre le 8 février 2015]

Résister

Responsable de rédaction
Nathalie Caprioli

Journaliste
Jamila Zekhnini

CBAI: Marc André, Massimo Bortolini, Cathy Harris,
Ani Paitjan, Pascal Peerboom, Patrick Six.

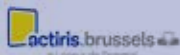
Comité scientifique: Ali Aouattah, Loubna Ben Yaacoub,
Vincent de Coorebyter, Isabelle Doyen, Leyla Ertoran,
Mohamed Essannarhi, Kolë Gjeloshaj, Younous Lamghari,
Silvia Lucchini, Altay Mango, Marco Martiniello,
Anne Morelli, Nouria Ouali, Andrea Rea, Hedi Saïdi.

Mise en page : Pina Manzella

Impression : GS Graphics sprl

Éditeur responsable : Christine Kulakowski

Avec l'aide de la Commission communautaire
française, du Service d'Éducation permanente,
de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.



L'Agenda interculturel est édité par le
Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl
Avenue de Stalingrad, 24 • 1000 Bruxelles
tél. 02/289 70 50 • fax 02/512 17 96
ai@cbaib.be - www.cbaib.be

Le CBAI est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30

L'Agenda interculturel est membre de l'ARSC
Association des Revues Scientifiques et Culturelles.

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres,
intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus
souvent rédigés par la rédaction.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre
1992 relative à la protection de la vie privée à
l'égard des traitements de données à caractère
personnel, nous informons nos lecteurs que le CBAI
gère un fichier comportant les noms, prénoms,
adresses et éventuellement les professions des
destinataires de l'Agenda interculturel. Ce fichier a
pour but de répertorier les personnes susceptibles
d'être intéressées par les activités du CBAI et de les
en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous
concernant et, le cas échéant, les rectifier ou
demander leur suppression en vous adressant au
Centre. Ce fichier pourrait éventuellement être
communiqué à d'autres personnes ou associations
poursuivant un objectif compatible avec celui du
Centre.

Qu'on se régale ou non de leur style, qu'on les trouve (in)utilement provoquants, Charb, Gabu, Wolinski, Tignous et tous les autres voulaient faire rire. Contre les extrémistes de tous bords, religieux, politiques, économiques, ils avaient l'irrévérence et la satire pour réponse.

Mercredi 7 janvier 2015 à Paris, ils en sont morts. Cibles symboliques du clash des ignorances et des intolérances.

Pour ne parler que de la Belgique, cet acte terroriste a choqué profondément, et unanimement, la population. Mais les réactions à venir risquent d'être moins unanimes... Nous le savons, nous le répétons, nous devons continuer à l'expliquer : cette abomination n'a rien à voir avec les musulmans ni les immigrés. Mais elle a à voir avec des causes profondes et complexes qui ont engendré un extrémisme idéologique criminel qui peut frapper partout. Nier la menace serait idiot. Nos appels au respect réciproque, au dialogue interculturel, à l'ouverture ne suffiront pas à ramener la raison chez ces impuissants qui ont besoin d'une kalash pour se sentir exister.

Coûte que coûte, il faut continuer à faire société, avec nos valeurs, malgré nos peurs et nos doutes, en résistant aux amalgames et à la haine, pour répondre à ces ânes qu'ils ont tort. D'où qu'elle vienne, la connerie combinée à la violence n'aura pas raison.

Entre autres, les médias alternatifs, dont *Charlie Hebdo* est un étendard, ont leur rôle à jouer pour alimenter les débats en osant des contenus inédits, en transgressant la bien-pensance, en explorant comment cohabiter, comment déconfessionnaliser les débats de société, comment résoudre les conflits sans passer par la case « je t'explose la gueule ».

La liberté d'expression n'est pas morte. ■

Nathalie Caprioli



Les échoppes alternatives contre l'hypermarché médiatique

Marc Sinnaeve

Pourquoi le besoin d'une information alternative croît-il à ce point, si l'on en juge à la floraison intense, relativement récente, des expériences nouvelles sur le web ou sur papier ? A côté de ce qui les distingue, elles ont en commun de proposer une information enrichie, sur bien des aspects, en regard de la faible différenciation des contenus, des cadrages et des hiérarchies journalistiques que l'on observe dans les médias classiques.

En regard des dynamiques passées qui étaient celles de la presse d'opinion ou des radios libres, ce qui est inédit, aujourd'hui, c'est que les nouveaux médias alternatifs ne cherchent plus seulement à proposer des visions du monde opposées à celles défendues par les détenteurs du pouvoir, à promouvoir des intérêts spécifiques, ou à libérer la parole de groupes sociaux dominés : ils se veulent, bien souvent, *eux-mêmes*, une alternative à tout ce qui constitue l'information de référence en pouvoir.

Alternative à l'emprise du marché

A l'origine du renouveau alternatif, on trouve la crise de légitimité majeure qui frappe les médias, et l'information générale de masse depuis plus de deux décennies. Le journalisme, en tant que pratique professionnelle et idéal démocratique, a été profondément déstabilisé et fragilisé par l'explosion technologique et économique considérable de ses moyens de production et de diffusion. Le paradoxe, la contradiction même, n'est pas anecdotique : alors qu'est proclamée partout la puissance politique, économique, sociale, culturelle, voire anthropologique, des médias, le cours de l'information semble échapper à la maîtrise des journalistes

Le « big-bang » médiatique se produit durant la décennie 1980. Il vient rompre, sèchement, l'équilibre précaire que le monde de l'information avait toujours réussi à maintenir, vaille que vaille, entre ses deux sources de loyauté antagonistes : le pôle culturel de l'activité d'informer et son pôle commercial qui participe de l'obligation qu'a l'information de se vendre pour exister.

Le bouleversement, dans le domaine des médias, est provoqué par l'arrivée sur le marché de capitaux et de groupes médias gigantesques : ils y sont attirés par les décisions politiques de déréglementation de la finance et de l'économie, d'une part, de libéralisation des secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel, d'autre part. Le tout sur fond de changements technologiques rapides et importants – numérisation, haut débit, fibre optique, mise en réseau... – qui offrent, plus encore en ce qui les concerne, des perspectives de retour sur investissement mirobolantes. La donne économique et marchande devient hégémonique, en même temps que le nouveau régime, financier, du capitalisme, qui sort de ses fondations à cette époque.

On connaît les facteurs de transformation que le nouveau rapport marchand va imposer au secteur, singulièrement aux acteurs les plus proches du pôle culturel : la dépendance croissante à la publicité comme source de financement principale des entreprises médiatiques ; les logiques d'audience, de parts de marché et de concurrence accrues qui en découlent ; l'emprise du marketing sur le rédactionnel, et la transformation progressive de l'information en pure marchandise ; le souci de rentabilité des coûts de production, la précarité croissante des rémunérations et des statuts, la flexibilité des postes de travail.

On entre dans l'ère de l'information *low cost*. Tant du point de vue de ses coûts et de ses conditions de production (recours à la sous-traitance et aux indépendants mal rémunérés, exigence de polyvalence et de flexibilité, intensification du travail, dégradation des conditions d'exercice du métier, etc.), que de sa faible valeur ajoutée.

Se trouve privilégié ce qu'il y a de plus facile, de plus rapide, de meilleur marché à produire, et moins exigeant à consommer. Le sociologue Patrick Champagne livre une lecture convaincante de l'application des lois du marché au secteur de l'information et au type de journalisme pratiqué en conséquence : « Une information "exigeante" qui ne cède pas aux facilités a, pour les médias, un prix élevé [...] ; elle suppose du temps, de la compétence et les moyens matériels de son indépendance. Mais cette information a, en revanche, peu de lecteurs (puisque'elle s'adresse inévitablement à un public cultivé et par là peu nombreux).

A l'inverse, une information produite essentiellement pour satisfaire aux demandes du grand public ou, comme on dit aujourd'hui, "pour faire de l'audience" (surmédiatisation des faits divers, sensationnalisme, information "people", etc.), coûte bien moins (il n'est pas nécessaire de mobiliser pendant plusieurs semaines des journalistes spécialisés faisant des enquêtes) et rapporte proportionnellement à la taille des audiences ainsi générées, c'est-à-dire beaucoup. »¹

On peut gloser sur la responsabilité du public. Mais comment s'étonner des chiffres d'audience que l'on connaît, et que l'on traduit abusivement en *demande du public*, à partir du moment où on ne cesse de redéfinir ce qu'est informer et être informé en fonction de ce qui plaît et de ce qui rapporte, et où on en conclut que puisque cela rapporte, c'est que « ça informe sur ce qui intéresse »².

Sur le terrain, les « contraintes » (selon le terme euphémistique employé dans la profession pour désigner la tutelle du marché sur l'information) seront intériorisées, davantage que contestées, au prix d'un reformatage de l'idéologie professionnelle³. De nouveaux référents déterminent les critères de l'excellence journalistique : la réactivité à l'événement, la polyvalence multitâches, la capacité de « vendre » une idée, un sujet ou un « coup » en conformité, implicite, aux lois du marketing. Julien, pigiste dans l'audiovisuel français, a acquis « l'automatisme dans la tête » de repérer le « bon sujet » potentiel au fait que lui viennent immédiatement « les arguments pour le vendre »⁴.

Alternative au média-spectacle

Le « bon professionnel », c'est aussi celui qui saura adapter sa démarche à la nouvelle grammaire médiatique de référence. Elle s'impose avec l'avènement de la toute-puissance de la télévision dans le courant des années 1980. En découlera une information d'actualité plus fragmentée, discontinue, axée davantage sur la mise en spectacle du monde, que sur le réel perçu de celui-ci.

Ce qui donne désormais le ton dans le réglage de la grande machinerie médiatique, ce n'est plus l'information, en tant que telle, ce ne sont plus l'ordonnement et l'exposé des faits et des points de vue sur les faits. Ce sont les dispositifs technoprofessionnels de la mise en scène de l'information, autant que des sensations qu'elle est appelée désormais à générer.

Ils ne sont décrits nulle part, dans aucun manuel ou syllabus de cours en journalisme. Pourtant, ils sont imprégnés dans la culture professionnelle comme autant de règles du métier qui « vont de soi » : valorisation de l'inédit et du spectaculaire, exploitation du registre des émotions, préférence pour le témoignage au détriment de l'analyse, titraille et accroches agressives, dispositif théâtral de présentation du journal télévisé, avec décor spécialement aménagé, ton grave

ou enjoué, tempo soutenu dans l'enchaînement de sujets lancés par un présentateur à la présence affirmée qui se pose, assis ou debout, en « Monsieur Loyal » d'un spectacle planétaire quotidien, multiplication des directs et des éditions spéciales autour de « l'histoire en train de se faire », réduction des formats espace / temps pour captiver ou capter davantage « de temps de cerveau disponible »...

A la télévision, en particulier, tout indique qu'on a affaire à un spectacle et que les nouvelles ainsi présentées ne sont pas là pour être pensées ou réfléchies, qu'elles ne doivent pas être prises au sérieux même. Elles sont là pour être lues et vues, pas pour être écoutées, comprises ou retenues. Ce qui guide le rapport à la télévision et aux informations télévisées, c'est la consommation fascinée, sidérée, du surgissement du monde et de ses « événements » sur notre écran. C'est « un monde du "coucou, me voilà !" », selon la formule imagée du théoricien américain de la communication, Neil Postman⁵, où chaque événement fait son entrée en scène à toute vitesse et disparaît aussitôt pour céder la place à un autre ».

Dans un journal qu'il soit télévisé, sonore, écrit ou numérique, les faits médiatiques semblent surgir de nulle part, sans lien explicite entre eux, et sans hiérarchie proposée à l'intelligence des téléspectateurs, ou alors selon un ordre indéchiffrable. C'est moins l'ordre, ou le désordre, complexe et chaotique, du réel, que l'ordre médiatique des choses : « Voilà ce qu'on pouvait dire aujourd'hui de l'actualité »... Plus exactement, il ne s'agit pas « des » choses, au sens apparemment exhaustif de l'expression, mais « de » choses, découpées à vif dans le réel, hors des rapports qui sont susceptibles d'exister entre elles, mais aussi, la plupart du temps, hors des rapports qu'elles entretiennent à leur environnement, et qui, seuls, les rendent pensables.

Il faut y voir le résultat du basculement, que décrit bien Neil Postman, dans « l'âge du spectacle », c'est-à-dire, étymologiquement, de la vision, proposée sur écran (télé). Et le propos central du spectacle, c'est le divertissement, l'amusement. Cela ne veut pas dire, nuance Postman, que la télévision, l'information à la télévision est un amusement, mais qu'elle fait du divertissement le mode de présentation naturel de toute expérience ou occurrence sociale.

Alternative au divertissement

Cette évolution est consubstantielle de l'avènement de l'infotainment⁶ : l'information-spectacle en français, c'est-à-dire, plus précisément, comme l'a bien vu Postman, le parasitage de l'information par le registre de l'amusement, du divertissement, aussi tragiques puissent en être les objets. Moins célèbre que « le temps de cerveau disponible » de Patrick Le Lay, ce propos de l'ex-directrice de l'information sur France 2, Arlette Chabot, en dit long : « Les téléspectateurs ont des vies difficiles. Le soir, il ne faut pas leur donner des choses rébarbatives. »⁷



Pour rencontrer l'objectif, on prône désormais dans (presque) toutes les rédactions de « faire » simple, court et concret, pour ne pas être « chiant »⁸. Clément rapporte son expérience de jeune journaliste de télévision : « *On ne va jamais en profondeur, parce que si on va en profondeur "on fait chier les gens" paraît-il (...). Donc on simplifie au maximum, parfois même jusqu'à la caricature.* »⁹

A *contrario*, le journaliste et chroniqueur radio français Philippe Meyer raconte, de son côté, comment il a dérogé aux consignes de brièveté qui lui avaient été prescrites lors de sa prise en charge d'une chronique matinale sur France Inter : « *On m'avait dit qu'il ne fallait pas utiliser plus de trois cents mots et ne pas aborder de sujets complexes, j'ai fait l'inverse et ce fut un succès.* »¹⁰

La visée de l'audience la plus large tend à raboter « tout ce qui dépasse »... en longueur, en abstraction, en complexité institutionnelle : « *J'ai une sœur qui travaille dans un grand hebdomadaire de gauche, raconte une professionnelle de l'éducation populaire. J'ai toujours l'impression de lui parler "chinois" quand je m'adresse à elle. En fait je constate que tout ce qui ressortit à la logique du service public lui semble tout à fait étranger, rébarbatif. Mais c'est vrai que nous ne sommes pas très "sexy" !* »¹¹

Alternative à la dépolitisation

On touche, ici, à un troisième phénomène majeur, qui caractérise le changement de statut de l'information¹², en marge des processus de marchandisation et de spectacularisation. C'est la dépolitisation de l'information et du journalisme.

Elle correspond, d'abord, au processus historique d'autonomisation du champ journalistique par rapport au champ politique. Alors qu'une partie du paysage de la presse écrite belge est née de la création de journaux dans des organisations sociopolitiques, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, cette situation est désormais totalement révolue.

Le processus d'émancipation du politique ira de pair avec la professionnalisation revendiquée du secteur de l'information. Ce double mouvement va créer un nouveau cap pour les dernières générations de journalistes : ce qui compte, en priorité, pour eux, c'est de se montrer professionnel, avant toute autre chose. Ce qui va se traduire, chez beaucoup, par la mise à distance des engagements personnels, mais aussi de tout point de vue proprement politique sur le monde. Y céder, pense-t-on, c'est transgresser le devoir de neutralité ou d'objectivité du métier, c'est donner dans le « militantisme ».

On privilégie, du coup, une lecture lisse des « faits institués » et du « monde tel qu'il est », comme s'ils étaient immuables et pouvaient exister indépendamment de la trame complexe des rapports sociaux qui les fonde. Pareille mise en scène du monde, préférée à sa mise en question, véhicule, selon le sociologue des médias Erik Neveu, « *une vision du monde déférente pour l'ordre établi* »¹³.

Celle-ci participe à la production d'un cadre d'information plus dépolitisant encore, qui peut prendre des formes différentes, énumérées par Jérémie Nollet et Manuel Schotté en introduction d'un excellent dossier « Journalisme et dépolitisation »¹⁴ : « *désidéologisation, déconflictualisation, naturalisation, focalisation sur les agents plutôt que sur les structures, personnalisation des institutions et des idées, absence de mise en perspective historique, recherche des responsables plutôt que d'explications plus structurales, etc.* »

Tout ce qui précède, tout ce qui excède, et tout ce qui succède, selon la belle formule de Régis Debray, ne trouve plus droit de cité dans un tel cadre. L'information « dot.com » est une information du point unique, isolé, arraché à la ligne du temps. « *C'est le passage de la ligne au point, soutient Debray : de la ligne historique d'un passé vers un avenir, remplacée par le pointillisme du présent* ». C'est, dit-il, le propre de la vidéosphère, qui institue un nouveau régime de perception de la réalité.

L'occultation des déterminants sociaux et historiques des événements au nom de la trop grande complexité invoquée – « on fait du journalisme, pas de la sociologie » – ne constitue-t-elle pas, à cet égard, un obstacle à l'émergence d'une pensée sociale radicalement novatrice, réformatrice ou alternative ? A fortiori, dans la mesure où l'information n'accorde qu'une « *place réduite à toutes les initiatives visant à transformer le monde, à le rendre plus humain, plus solidaire, plus démocratique* »¹⁵.

Il existe, certes, des contrepoints, des voix discordantes, une minorité de journalistes qui ont une conscience politique de « l'ordre des choses » et qui parviennent à l'exprimer dans leurs sujets quand ils en ont la latitude.

Par ailleurs, des médias alternatifs, anciens ou récents, cherchent à renouer avec un rôle de contre-pouvoir. Est-ce tant parce qu'ils échappent en partie à la pression commerciale des « grands médias » qu'ils y parviennent ? Ou parce qu'ils relèvent d'une périodicité adaptée à leurs moyens et à leur ambition éditoriale ? Ou, plus fondamentalement encore, parce qu'ils s'appuient sur une autre conception de l'information, plus adaptée à un monde globalisé et complexe qu'« *une dispense d'information exclusivement dédiée aux événements [qui] ne peut plus jouer aujourd'hui un rôle politique, économique ou social justifié* », selon le sociologue de la VUB Mark Elchardus¹⁶.

Son confrère Bernard Lahire, lui, se dit convaincu de ce qu'« *une société démocratique ne peut se passer du regard critique et parfois contestataire porté sur ses institutions* »¹⁷. Parmi ces institutions, les médias occupent assurément une des premières places. Les médias alternatifs en constituent, avec leurs lecteurs ou lecteurs potentiels, le regard critique plus nécessaire que jamais. ■

Marc Sinnaeve

Chargé de cours en Presse et information à l'IHECS

[1] Champagne Patrick, « Pouvoir des médias et pouvoir sur les médias. Les raisons d'un débat récurrent », in DURAND, Pascal (dir. par), *Médias et censure. Figures de l'orthodoxie*, éditions de l'ULg, 2004, pp.21-38.

[2] Serge Halimi, « Un journalisme de racolage », *Le Monde diplomatique*, août 1998.

[3] Celle-ci est faite des représentations idéales, valorisantes et mythifiées que la profession entretient d'elle-même comme socle unificateur ; elle fait consensus par delà les différences de position, de statut ou d'opinion ;

[4] Cité in Accardo Alain & alii, *Journalistes précaires*, Le Mascaret, 1998, p. 189.

[5] Auteur, en 1985, d'un ouvrage remarquable sur les rapports entre innovations technologiques (dont la télévision) et formes de la pensée et du discours publics : *Se distraire à en mourir*, traduit en 2010 seulement, préfacé par Michel Rocard, édité chez Nova

[6] Contraction anglophone d'*information* et d'*entertainment*.

[7] Citée par Endeweld Marc, « Plongée à l'intérieur des journaux télévisés », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2005, pp. 24-25.

[8] Aux antipodes de la seule consigne que donnait à l'époque le fondateur du *Temps* (ancêtre du *Monde*) à ses journalistes : « *Faites emmerdant !* ».

[9] Cité in Accardo Alain & alii, *op. cit.*, p. 312.

[10] « Philippe Meyer, violemment modéré », in *Médias* n° 19, hiver 2008.

[11] Citée in Merlant Philippe, et Chatel Luc, *Médias. La faillite d'un contre-pouvoir*, Fayard, 2009, p. 206.

[12] Il peut sembler inapproprié de parler de régression de la qualité de l'information tant, d'une part, ce concept est subjectif, et tant, d'autre part, il est illusoire de se revendiquer d'un mythique âge d'or de l'information.

[13] Neveu Erik, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, coll. Repères, 2004, p. 70.

[14] In *Savoir/agir*, revue trimestrielle de l'association Savoir/Agir, n° 28, juin 2014, p. 10.

[15] Merlant Philippe, et Chatel Luc, *op. cit.*, p. 309.

[16] In *La démocratie mise en scène*, Labor, 2004, p. 155.

[17] Cité in *La Libre Belgique*, 13.10.2004.

Et si on prenait le temps...

Ani Paitjan

A l'ère du tout numérique, l'information va bon train. Elle va même trop vite. L'infobésité est le nouveau mal du 21^e siècle. La frénésie des nouvelles sur nos smartphones et nos écrans d'ordinateur nous amène parfois à saturation. A côté de cette agitation, la presse écrite tente de garder le cap, quitte à faire main basse sur la qualité de ses nouvelles. Pour pallier cette désinformation, de nouvelles initiatives voient le jour en Belgique. Ces « mooks », revues hors-normes, veulent allier performances journalistiques, littéraires et artistiques.

Le nom est original, un peu étrange, voire exotique. Le « mook » est un ovni dans le monde des médias, à commencer par son appellation. Il est la contraction des mots « magazine » et « book ». Et c'est exactement là que réside toute l'étrangeté de la bête. Comment un magazine peut-il être un livre et un livre un magazine ? On l'entend de plus en plus dans les bouches, mais à y voir de plus près, un mook n'est rien d'autre qu'une revue. Mais une revue de qualité avec son format et son prix catégorie « poids lourds ». Il contient généralement entre 100 et 200 pages avec des articles, illustrations, photos imprimés sur du papier de grande qualité et sans aucune publicité. En ce sens, il a autant de valeur qu'un livre que l'on conserve avec soin. Et ce bel objet est souvent vendu entre 14 et 20 euros. Un prix qui ne fait pourtant pas frémir tout le monde vu son succès grandissant.

Toujours plus vite, toujours plus court

Ce drôle d'oiseau a réellement pris son essor il y a peu de temps dans la francophonie. C'est en 2008 que Patrick de Saint-Exupéry et Laurent Beccaria (tous deux issus de la sphère journalistique et éditoriale) décident de créer une revue trimestrielle qu'ils appellent XXI. Patrick de Saint-Exupéry dira avoir la conviction « *qu'il existait une demande chez les lecteurs pour du récit, alors que les logiques gestionnaires conduisaient à publier des articles de plus en plus courts* ». Son flair ne l'a pas trompé puisque la revue, totalement inclassable à l'époque, rencontre un succès inattendu auprès du public. Elle séduit avec son graphisme léché, ses illustrations et photos recherchées et surtout ses articles fournis. XXI va bel et bien à contre-courant de l'offre de la presse traditionnelle qui se contente souvent de donner une information de surface et en grande quantité. Comme les radios libres ou les journaux militants, le mook se voit apposer le tampon « média alternatif ».

Même si XXI est souvent citée comme référence, elle n'est pas l'instigatrice de ce genre de revue et encore moins du journalisme littéraire. Elle a, sans aucun doute, un train de retard sur le monde anglosaxon. De grandes revues américaines comme *Granta* (établie depuis 1889) ou un peu plus récemment *The New Yorker* (1925) en ont fait leur institution. D'ailleurs, le journalisme littéraire est une valeur sûre au pays d'oncle Sam. Il n'a jamais cessé de cohabiter sereinement avec le journalisme d'information pure. En Europe, l'histoire décide autrement du sort du grand reportage. Durant la Seconde Guerre mondiale un nouvel événement touche tous les jours le vieux continent. Les Européens sont pendus aux plumes de la presse papier. Il faut informer à la volée. Les nouvelles se font de plus

en plus succinctes, droit au but. Toujours plus vite, toujours plus court.

Quoiqu'il en soit, la « formule mook » fonctionne outre-Atlantique et le succès de XXI atteint les 50 000 exemplaires vendus par numéro. Un chiffre devenu rare de nos jours, dans le monde de la presse. L'exemple de la revue en inspire plus d'un; bientôt d'autres initiatives de ce genre voient le jour en France, espérant rencontrer la même réussite. Le phénomène gonfle, grandit, se répand. Et finit par traverser les frontières pour poser bagages à Bruxelles.

Slow journalism

A Louvain-la-Neuve, dans les locaux de la revue *24H01*, le troisième numéro jonche les tables et monopolise tout l'espace de la rédaction. Il y a trois mois, le mook soufflait sa première bougie. Lancé en octobre 2013, le trimestriel peut se vanter d'être le premier mook belge. Séduit par l'idée de XXI, *24H01* ne prétend pourtant pas en faire un copier-coller : « *Nous proposons plus ou moins la même approche journalistique, plus ou moins le même format et la même philosophie. Mais c'est tout. Le Soir fonctionne, par exemple, sous les mêmes codes journalistiques que La Libre. Mais il n'est pas une imitation pour autant.* », explique Quentin Jardon, journaliste. Dans sa philosophie justement, la revue tient à faire une place d'honneur au *slow journalism*, un terme qui prend des allures marketing pour définir la nouvelle tendance dans la presse écrite. « *Notre but est de ralentir face à l'effervescence de la presse actuelle et d'essayer de prendre le temps par rapport au tas d'informations qu'on reçoit quotidiennement* ». Pour autant, ils rechignent à s'appeler « média alternatif », puisque le mot revêt un sens marginal qu'ils ne cherchent pas à cultiver. Mais Quentin Jardon

concède : « *Nous sommes une alternative à ce qui domine, c'est-à-dire à l'info brève, axée sur le sexe, le trash et les scandales. Nous proposons un travail de qualité.* » Et aussi décalé. Pour exemple, l'interview de cette malvoyante liégeoise supportrice du *Standard*, qui suit les matchs de son équipe favorite et photographie les rencontres sportives grâce à un dispositif audio descriptif. Le ton est donné.

Une revue coopérative

Médor, lui, rejoint 24H01 sur l'utilité de créer une nouvelle presse belge qui offrirait une information traitée avec soin, en prenant le temps d'investiguer sur le sujet. Mais, le *slow journalism*, c'est un mot qui agace Céline Gautier, journaliste pour Médor : « *Ce terme me dérange, parce qu'il est très à la mode en ce moment, un peu galvaudé. S'il s'agit d'être lent pour le plaisir d'être lent, ça n'apporte pas de valeur ajoutée à la lecture. Un journalisme qui se promène, qui passe son temps à décrire mais sans aller chercher l'information, ce n'est pas ce que nous avons envie de faire.* » Ce dont ils ont envie c'est du *deep journalism*. Mettre un point d'honneur à mener des investigations en *profondeur* sur des sujets classiques comme l'économie, la culture, le social,... Leur revue est en cours de construction et tente toujours de réunir des fonds pour la concrétisation de leur projet : « *Nous avons décidé que Médor existerait parce que des personnes sont avides de découvrir une forme de journalisme peu présente en Belgique. Les personnes qui mettent de leur poche auront un droit de regard sur la revue.* »

Une revue qui fédère

Clément Boileau et Aldwin Raoul, deux rêveurs, mais la tête sur les épaules, discutent du sens des médias alternatifs. Tous deux, accompagnés de trois autres amis et collaborateurs, se sont lancés dans la création de la revue *Papier-Machine* : « *Quand nous avons tenté l'aventure c'était pour écouter nos envies, avec la volonté de faire quelque chose d'hétérogène. L'idée était de fédérer autour de Papier-Machine des gens issus de domaines aussi différents que la sociologie ou la photographie pour créer un mouvement artistique, littéraire dynamique* », explique Aldwin Raoul. Quant à la question de savoir si *Papier-Machine* est un média alternatif, les avis entre les deux amis divergent : « *J'estime qu'au sein de Papier-Machine, nous n'informons pas au sens journalistique du terme. Je ne nous considère pas comme un média alternatif* », conclut Aldwin. Une opinion que ne partage pas Clément qui considère que même les messages « *dans les chiottes* »

(dont certains disponibles dans leur première publication) sont des informations ! « *Pour moi, tout ce qui s'imprime et qui n'entre pas dans les canons du journalisme, de la presse quotidienne ou du magazine, c'est alternatif !* »

Des projets collaboratifs

L'habitude de diffuser une information brève, installée dans les années 1940, se voit bousculée par une poignée d'insatisfaits, désireux de renouer avec les racines du journalisme d'Albert Londres. Fin des années 1960, quelques journalistes mais surtout étudiants, ouvriers, professeurs et autres, décident de lancer leurs propres rotatives. C'est de cette révolte que naîtront les médias « alternatifs ». Actuellement, si la plupart sont des journalistes dans les rédactions des mooks, ils collaborent avec d'autres corps de métier et les intègrent



Papier-machine

Attention *Papier-Machine* n'est pas un « mook », c'est une revue ! Et ils insistent bien là-dessus, car ils ont le souci des mots. Un peu à l'image de leur projet. *Papier-Machine*, ce sont cinq jeunes qui ont décidé de mettre un mot à l'honneur dans chaque numéro. Et ils laissent leurs contributeurs, issus de divers horizons, en user et abuser comme bon leur semble. Le premier bébé s'appelle *Souffle* et c'est un bijou artistique, littéraire et ludique. On y trouve des photos intimistes, des textes poétiques et d'autres plus terre à terre. Le graphisme n'est pas en reste non plus, puisque la revue propose un style épuré, qui ne cesse pourtant d'attiser la curiosité du lecteur. On nous fait voyager d'une poésie à une photo, on nous invite à lire la suite d'une histoire quelques pages plus loin et on nous met au défi de souffler sur la tranche d'une page jusqu'à réussir à en faire sortir un son ! Pour l'instant, une expérience peu probante... *Papier-Machine* fait surtout la part belle au papier et exploite le numérique seulement pour présenter la revue. La lecture doit être « *un moment particulier plutôt qu'une lecture furtive entre deux onglets, pour tourner des pages plutôt que des kilo octets.* »

dans leur entreprise afin de donner une valeur ajoutée à la revue : 24h01 accueille des volontaires passionnés par l'écriture et l'enquête de terrain, qui frappent à leur porte avec un travail de qualité entre les mains. Médor s'associe à plusieurs infographistes, illustrateurs et laisse libre cours à leur imagination pour créer un produit esthétiquement recherché et ludique. Quant à Papier-Machine, dans leur grande salle de rédaction un peu fouillis, un anthropologue côtoie une tatoueuse et un vidéaste fait connaissance avec un illustrateur à l'humour décapant. Tout ce beau monde s'est réuni pour concrétiser le projet de la revue.

Un « média de niche »

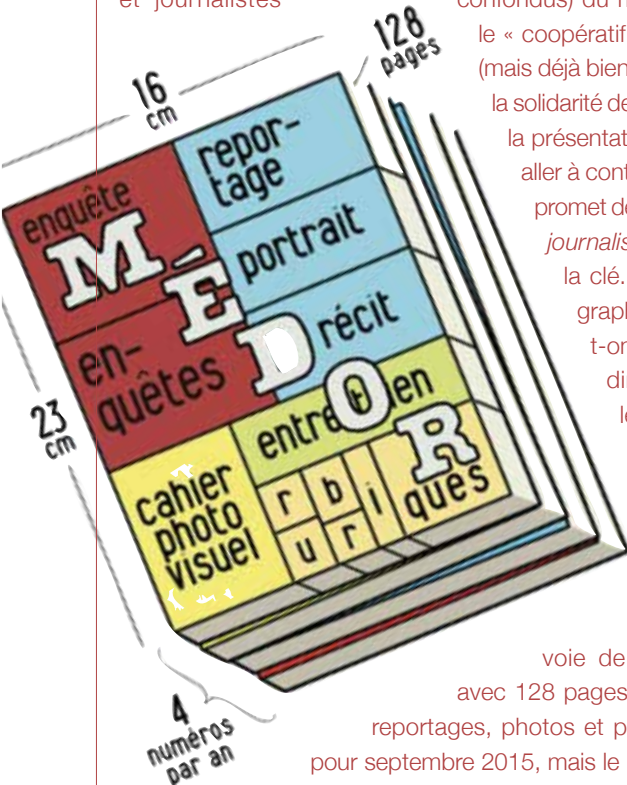
« La presse est morte, vive la presse ? » Si nous n'en sommes pas encore à ce scénario, il faut reconnaître que le journalisme papier perd du terrain. La crise bat son plein dans la presse écrite, les quotidiens et hebdomadaires s'essouffent. Passe-t-on le relais aux mooks pour maintenir la tradition ? Pas sûr... Si les mass media peinent à fidéliser un large public, la tâche est d'autant plus difficile pour ces singulières revues. Contrairement aux journaux traditionnels, elles sont considérées comme des « médias de niche. » Le but premier n'est pas de diffuser une information générale pour toucher le plus grand nombre de lecteurs possible. Les sujets sont souvent pointus, détaillés ou artistiques : « Forcément, on ne s'adresse pas à tout le monde avec nos choix. Il est clair que ce sont les personnes sensibles au concept qui achèteront », admet Céline Gautier. Indirectement donc, les mooks ciblent un public particulier. « N'ayons pas peur des mots, ceux qui vont acheter nos revues, ce sont les bobos ! », constate Clément Boileau. Pour mieux connaître les lecteurs de leur magazine, 24H01 a mené l'enquête auprès de 300 personnes : « La conclusion de cette étude : nous touchons un public qui se situe entre 25 et 50 ans et diplômé de l'enseignement supérieur. » Le mook veut pourtant

casser ce cliché ; « Nous voulons que 24H01 soit également un outil pédagogique, que les moins de 18 ans s'y intéressent et comprennent l'importance d'apporter un vent nouveau au journalisme. C'est pour cette raison que nous allons collaborer avec certains professeurs de français afin d'intégrer le mook dans un de leurs cours. »



Médor

Médor n'aboie pas, ce n'est pas un chien mais une revue qui aura du mordant ! C'est du moins ce que nous promettent les 17 collaborateurs (graphistes, illustrateurs confondus) du mook. La revue a pour mot d'ordre le « coopératif ». Pour l'instant encore inexistante (mais déjà bien rodée), elle compte sur le soutien et la solidarité de tous pour que le projet aboutisse. Et la présentation est déjà alléchante ! Médor veut aller à contre courant des médias classiques et promet des articles de fond (priviliégiant le *deep journalism*) avec enquêtes 100 % belges à la clé. Dans cette succession d'idées, le graphisme sera de qualité nous assure-t-on, et surtout, libre de droit, c'est-à-dire gratuit. Une manière de pallier les logiciels coûteux qui s'imposent dans le monde de l'infographie. Pour Médor, le lecteur n'est pas un simple consommateur : il a aussi son rôle à jouer au sein de la rédaction. *Coopératif*, vous dit-on ! La revue est en bonne voie de pointer le bout de son museau avec 128 pages en quadrichromie, 16 x 23 cm de reportages, photos et portraits. La sortie est programmée pour septembre 2015, mais le mook a encore besoin de l'aide des citoyens pour s'assurer une longue vie.



Un financement difficile

Qui dit « média de niche » dit aussi revenus moins élevés. Pour ses deux premiers numéros, 24H01 a vendu 5 000 exemplaires, ce qui représente un objectif atteint pour le trimestriel. Quant à Papier-Machine, le numéro 1 « Souffle », a réuni 600 lecteurs. Des résultats qui ne permettent pourtant pas aux deux revues de se reposer sur leurs lauriers. Ni même d'en vivre, pour le moment. Mais elles continuent de faire leur chemin : l'une a sorti le numéro trois récemment et l'autre prépare déjà la seconde fournée. Si ces deux magazines se sont jetés à l'eau vaille que vaille, Médor lui, a joué la carte de la prudence. Cependant, le choix de la sécurité ne l'empêche pas de mouiller la chemise. L'équipe veut d'abord réunir la somme nécessaire pour s'assurer la sortie des quatre

premiers numéros. 226 452 euros, c'est la somme que s'est fixée la coopérative afin de diffuser durant un an. Quand bien même la cagnotte n'est pas encore atteinte, les journalistes se lancent déjà sur différentes pistes d'articles à venir. Une tâche ardue mais noble : « *Nous devons rentrer dans nos frais et surtout, nous voulons rémunérer nos journalistes décentement. Les conditions de travail dans les médias*

24H01

Le mook nous propose de passer à l'heure belge : 24h01. Nous voilà plongés dans le surréalisme qui caractérise notre cher plat pays et que la revue compte exploiter. Les sujets traités sont résolument belges, si pas entièrement, en grande majorité. Les pages défilent et on embarque dans une exploration de la Flandre et de la Wallonie en passant par Bruxelles. La revue nous invite à découvrir un journalisme littéraire, au long cours où l'on fait place à l'investigation, sans jamais oublier d'apporter un vent de poésie dans la narration. On se prend donc d'amitié pour les personnages que les différents journalistes nous présentent, on découvre des univers et des passions inconnues. Comme les coulisses d'un match de catch où un petit club belge de semi-professionnels se prépare au combat tant attendu. 24h01 met le paquet aussi au niveau du graphisme : les illustrations pleines de couleurs (parfois psychédéliciques) côtoient les photos sobres, en noir et blanc, de médiateurs travaillant dans les prisons bruxelloises par exemple. Le mook désire avant tout rester indépendant dans ses idées et sa ligne éditoriale. Il offre donc 200 pages d'informations, d'illustrations en tout genre en édulcorant la publicité. Une initiative qui en ravira plus d'un !

champignons. 24H01, Médor et Papier-Machine surfent à leur tour sur cette vague de papier. Mais à force de se démocratiser, le « mook » ne devient-il pas, à son tour, un média classique ? Peuvent-ils encore apporter une originalité ou n'ont-ils, finalement, pas choisi la facilité ? A la première question, Clément Boileau répond avec philosophie : « *Un média alternatif, c'est comme le rock alternatif ; ça l'est à partir du moment où la revue n'est connue et lue que par un petit nombre de personnes. Elle perd de son caractère alternatif une fois qu'elle est consommée par la masse.* » Pour la seconde, la réponse est sans appel du côté de Médor : « *Vous avez déjà vu un mook coopératif ? Vous en avez déjà entendu parler ? Au-delà la qualité graphique et journalistique, nous avons un concept original qui veut impliquer les lecteurs dans le projet.* » Et à Aldwin Raoul de rebondir : « *Au contraire, ce n'est pas jouer la facilité. C'est plutôt se tirer une balle dans le pied. Justement,*

quand on parle de « revue », c'est directement associé au journalisme. Ce que nous ne faisons pas ou peu. Cela nous piège, en quelque sorte. Quand nous allons voir des libraires, ils nous disent souvent "Mais vous êtes quoi par rapport à 24H01 ?" »

Récapitulons : Si ces diables de mook demandent un travail considérable pour leur création, s'ils nécessitent l'effort de nombreuses petites mains pour leur confection, s'ils sont un média de niche et s'ils n'amassent pas des fortunes, qu'est-ce qui les motive ? « *La passion et le défi que ça représente. L'envie de voir les sourires et la curiosité s'afficher sur les visages des lecteurs en lisant notre revue. Pour nous, ce serait un peu triste si nous n'avions pas cela dans nos vies. Cela représente une source d'inspiration perpétuelle* », explique Aldwin Raoul. Un enrichissement humain, à défaut de se remplir les poches : « *Tous les jours nous faisons de nouvelles rencontres. Le fait de collaborer avec des artistes et des infographistes crée une harmonie des métiers. Les textes suivent les images et vice versa. Nous nous complétons. La dimension humaine a une grande valeur dans ce projet* », raconte Quentin Jardon.

Actuellement, ce sont les mots « rendements », « offre et demande » qui occupent les esprits et les bouches des médias traditionnels. Ces chiens de garde de la démocratie, comme nous aimions à les appeler à une époque, sont devenus pour la plupart des entreprises qui cherchent à rentabiliser en privilégiant la vitesse à la qualité. Face au tumulte des grands noms de la presse, se dressent les mooks. Désireux de faire découvrir aux lecteurs de nouveaux horizons journalistiques et artistiques. Ils s'attèlent à la tâche sans précipitation et avec passion. ■

traditionnels :

*un journaliste est payé
autant qu'un laveur de vitre ! Nous*

voulons que nos journalistes perçoivent 3000 euros brut pour les enquêtes de qualité qu'ils mènent. Le service que nous offrons devrait être la norme dans le champ journalistique actuel », clame Céline Gautier.

Une opinion et démarche partagées par les deux autres mooks. Dans ce cas, d'où proviennent les fonds qui ont permis à ces curieuses publications de voir le jour ? Papier-Machine a puisé dans ses fonds propres pour la sortie du numéro un. Un moyen inenvisageable pour le second. Ils font d'ores et déjà appel au *crowdfunding*. Un système de parrainage qui met les citoyens à contribution. C'est également la démarche pour laquelle a opté 24H01, qui a aussi reçu le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le défi est d'autant plus difficile à réaliser que ces deux bougres ont fait le choix du *zéro pub*, afin de rester indépendants au niveau rédactionnel. Médor, par contre, ne grimace pas la publicité et se prépare à accueillir un maximum de 17 annonceurs dans ses pages. Mais elle s'arroge le droit de les sélectionner. Ces derniers doivent toujours être en harmonie avec leur idéologie coopérative et n'ont aucune voix dans la ligne éditoriale. Des décisions économiques contraignantes sous certains aspects mais hardies par les temps qui courent. Les revues ont choisi : ne pas vendre leur liberté.

La passion pour moteur

Nous l'avons dit plus haut, cet engouement pour les revues hybrides va croissant et ces dernières poussent comme des

Ani Paitjan

Des médias au rythme des migrations

Massimo Bortolini

A côté des grands médias publics, il en existe quantité produits par et pour les « communautés ». Ce simple constat permet de comprendre que l'information produite par les grands médias ne suffit pas, et que les immigrés et leurs descendants veulent d'autres choses : une proximité avec le public, un angle journalistique particulier, une information plus complète, tant sur la réalité locale que sur celle du pays d'origine, un lien intra communautaire. Panorama de cette diversité alternative.

« **U**ne société démocratique doit donc pouvoir estimer ce qu'elle est prête à partager dans l'espace symbolique avec les communautés culturelles installées sur son territoire. La question des médias est, en ce sens, un test majeur pour rencontrer ce défi démocratique »¹. Le débat ouvert voici une vingtaine d'années n'a pas fondamentalement changé. Il est, sans doute, un peu plus complexe, par les transformations sociales et sociétales liées aux réalités migratoires contemporaines, d'une part, et par les innovations technologiques qui ont modifié les médias et leur usage, d'autre part. Traditionnellement, les médias des diversités ont été créés pour répondre à des besoins d'information et de divertissement spécifiques. Ils s'inscrivent ainsi dans des logiques de consommation médiatique complémentaire². Ils ne sont donc pas exclusifs, mais viennent, généralement, prendre place à côté d'autres médias plus généralistes. En Europe, l'intérêt pour la presse « communautaire » remonte au début des années 1970. A cette époque, l'arrêt de l'immigration contingentée (1974) et la prise de conscience de l'installation définitive des populations issues des immigrations mettent l'intégration à l'agenda politique.

Le Conseil de l'Europe travaille rapidement sur ce thème. La télévision est perçue comme un moyen d'animer l'espace urbain, d'intégrer les questions de cohabitation, de vivre ensemble dans la réflexion sur le devenir « multiculturel » des sociétés européennes. Cette réflexion s'oriente rapidement sur les rapports entre médias et identité. En quoi les médias de masse permettent-ils d'exprimer qui nous sommes et ce que nous sommes ? Très vite, pourtant, ce sont des critiques qui dominent. Les médias « communautaires » auraient comme conséquence première d'enfermer les communautés sur elles-mêmes.

A quoi servent-ils ?

Les discours politiques donnent des orientations claires sur ce que devraient être des médias « communautaires ». Ils devraient : aider les immigrés à comprendre l'ici et s'y adapter, leur donner des sources d'information dans leur langue, sur leur pays et leur culture, permettre l'accès aux médias, aider la société d'accueil à comprendre l'immigration, promouvoir la compréhension mutuelle dans une société pluriculturelle. On le voit, ces médias ont, essentiellement, une portée didactique.

Dans cette perspective didactique, la Belgique n'est pas en reste. Dès les années 1960, la RTB produit des émissions destinées aux immigrés,

regroupées sous l'intitulé *Interwallonie*³. Dans un premier temps, ce fut « *Ciao Amici* », destiné aux Italiens, initiative bientôt élargie à d'autres nationalités : « *Para vosotros* », pour les Espagnols, « *Ileikoum* », pour les Maghrébins, « *Hasret* », pour les Turcs.

Durant les années 1980, l'arrivée des chaînes de télévision publique des pays d'origine des communautés les plus importantes dans le paysage audiovisuel et l'affirmation par les « enfants d'immigrés » d'autres besoins culturels et d'information que ceux de leurs parents remettent ces initiatives en cause et entraînent *in fine* leur suppression.

Recyclage du public

Le début des années 1990 est marqué par une série d'affrontements entre jeunes et policiers dans plusieurs communes bruxelloises. C'est à cette époque qu'est créé *Sindbad*, magazine de télévision, qui aborde les sujets d'immigration, de multiculturalité, d'interculturalité. Il s'adresse à tous les publics, même si, à l'analyse, le contenu concerne surtout les populations issues des immigrations en provenance du Maghreb. En 2002, *Sindbad* devient *1001 Cultures*, qui se définit comme : « *Mille et une expressions de sons, d'images et de couleurs... Mille et une facettes de la richesse de la Belgique dans sa diversité. La société multiculturelle : une réalité.* » Ce rapide rappel permet de voir l'évolution de la finalité des émissions destinées à un public « immigré ».

La manière ambivalente de considérer les médias « communautaires » - ouverture ou fermeture - est bien illustrée dans la saga de ladite « fréquence arabe ». Outre la question

de la représentativité d'un média vis-à-vis d'un groupe spécifique, ce qui a surtout stigmatisé ces radios, ce sont les suspicions qu'elle porte. Il y eut régulièrement des sous-entendus liés aux émissions en langue arabe, qui comprendraient des idées et des propos à dénoncer. En outre, au moment de la Première Guerre du Golfe (1990-1991), certaines radios furent quasiment soupçonnées de trahison, et furent « surveillées » de près par les autorités.

Ouverture ou repli : un vieux débat

Lorsque l'on regarde l'évolution sur une trentaine d'années, on constate une multiplication des médias de la diversité (productions, titres, etc.). A quoi cela répond-il ? Pour les uns, il s'agit d'accéder à une information particulière et complémentaire. Pour les autres, voici un signe du renfermement des communautés sur elles-mêmes. Vieux débats... Cela permet trois constats : il existe une demande pour des médias qui répondent à des préoccupations et à des besoins d'information spécifiques ; il y a un besoin d'identification de ces communautés, qui est absent des médias grand public ; ces médias sont complémentaires aux autres, ils permettent d'élargir l'angle d'analyse, ainsi qu'une participation, parfois polémique, à la société dans son ensemble.

Il est important de ne pas délier la réalité et la vie de ces productions de l'évolution des médias en général. Les problèmes financiers, le choix de n'en passer que par l'internet, et donc l'intérêt pour des médias situés hors Belgique qui informent sur la Belgique, l'essor des blogs « influents » ou « représentatifs »

non pas tant d'une communauté mais des questions qui la traversent, sont des exemples d'influences sur la situation et l'avenir de ces médias de la diversité.

Cinq constats

1) Le nombre des médias « communautaires » ou de la diversité est relativement élevé. Une enquête menée en 2010 en répertoriait quelque 80 titres. Depuis, le nombre n'a pas diminué. On remarque cependant une tendance à l'abandon progressif des versions papier. Des titres sont créés, sont arrêtés, meurent... mais ce qui paraît certain, c'est que ces médias accompagnent les transformations des flux migratoires. Ainsi, les médias de « communautés » d'Europe centrale et orientale sont en augmentation constante (polonais ou roumains, par exemple).

2) La grande diversité de ces médias. Outre qu'on en retrouve dans tous les types de supports – papier, électronique, internet, radio, télévision –, les contenus sont très diversifiés. Sans entrer dans les détails, on peut dire que c'est l'ancienneté de la migration à laquelle on s'adresse et le public que l'on souhaite toucher qui en détermineront le contenu et la forme.

Les médias destinés aux nouveaux migrants sont produits majoritairement dans la langue



華商時報

CAPITAL NEWS

七十
年內

(本報訊)在10年的時間裡，將近7萬名申請比利時護照的外國人或移民已獲得了肯定的回復。這意味著比利時當局對所有申請中的大約52%開放了綠燈，新佛拉芒聯盟N-VA正在迫使實行更嚴格的標準。

2000年實行了所謂“Snel Belgwet”程序，新立法的通過使得成功獲得比利時國籍的標準有所放鬆。

從2000年1月1日到2009年12月31日，13萬2千5百零9名外國人提交了比利時公民的申請，

比利時更換歐洲新車牌

(本報訊)11月16日，比利時將開始按照歐盟的統一要求更換車牌。比利時是最後一個開始這一複雜程序的歐盟國家。新車牌的價格為20歐元，如果車主想要申請個性化的車牌號碼則需要花費上千歐元。與政治、宗教、性、商業有關或冒犯他人的大約100個字母組合將不得使用。新車牌有所加長，原有的字母和數字組合前增加了一個數字和破折號。

今後申領車牌不再像過去一樣到布魯塞爾或全國各地的車輛登記服務處辦理，現在只能通過各地的郵局辦理。在4個月內通過郵局寄還給車輛登記服務處，但是該郵寄是免費的。

B 1 - ABC - 1

比利時更換歐洲新車牌

d'origine – cela est particulièrement évident pour les Polonais, Roumains ou Russes, par exemple. Ils contiennent essentiellement des informations pratiques liées à « comment vivre en Belgique » (législations, annonces, informations sur les logements et la scolarité). Concernant ces nouvelles migrations, un autre type de médias, essentiellement nourri et financé par la publicité, s'attache à proposer des lieux de sorties festives qui, indirectement, sont aussi des lieux potentiels de travail (c'est le cas de revues latino américaines, dont le siège premier est souvent à Paris). Enfin, un troisième type rassemble des relais de courants politiques idéologiques en lien direct avec la situation dans le pays d'origine. Nous pensons entre autres aux médias destinés aux Congolais.

Les médias qui visent les migrations plus anciennes sont des deux types. Les uns, destinés aux jeunes générations, proposent des contenus qui maintiennent un trait d'union avec l'histoire de leur communauté, avec leur culture (dont la musique, dans la plupart des cas), qui insistent sur la nécessité de la transmission d'une part. Ils proposent un espace de revendication, un lieu où exprimer son désarroi, sa frustration, voire sa colère. Mediane TV est un exemple récent et intéressant concernant les Marocains et Maghrébins de Belgique, et de Bruxelles en particulier.

Les autres sont destinés à faire le lien entre la communauté installée de longue date et le pays d'origine. Ils sont aussi en langue d'origine et s'intéressent particulièrement à la vie communautaire (fêtes, cérémonies, religion, ...) à laquelle les lecteurs sont conviés. Ils établissent une attache avec le pays d'origine, notamment à l'occasion d'événements, de catastrophes naturelles, de faits politiques ou sociétaux majeurs.

Bien que la dimension d'intégration et de vie en Belgique est très présente, le contenu de ces médias semble en faire des espaces à part, en ce qu'ils se proposent comme lieux d'affirmation (voire de fierté), de transmission identitaire (de la langue, de l'histoire de la communauté ou du pays d'origine et de sa culture), de revendication politique liée à la situation dans le pays d'origine ou liée à la situation des jeunes générations en Belgique, et de lutte contre les discriminations (cela est encore davantage évident dans les blogs qui n'ont pas été retenus dans ce répertoire, mais qui, parfois, ont un impact certain).

3) A quoi servent ces médias ? Ont-ils une quelconque utilité ? Il est évident que ce qu'ils proposent ne se retrouve pas ailleurs et, en tout cas, pas dans la presse généraliste. Mais cela est-il suffisant pour en expliquer, en justifier l'existence ? Sans faire d'exposé sur les processus d'installation, d'intégration, d'acculturation des migrants dans les sociétés d'accueil, historiquement l'information et les médias prennent une part non négligeable dans ces processus. Garder des liens avec le pays d'origine, même symboliques, lointains et ténus, est une demande récurrente. Fournir des informations essentielles, voire vitales, sur comment se débrouiller dans le pays d'arrivée,

bien sûr, mais aussi disposer d'un espace identitaire de différenciation, de revendication, est important également. Une remarque fréquente et commune concerne le manque d'informations, le désintérêt, la méconnaissance, voire les préjugés et stéréotypes présents dans les grands médias publics sur les questions liées à l'immigration, aux minorités et aux pays dont ils proviennent. Enfin, si l'on entre dans le domaine de leur utilité, il faut sans doute se poser la question de l'audience et/ou du lectorat et des besoins rencontrés. Or, il ne semble pas y avoir de données ou d'études à ce sujet.

4) Les médias de la diversité sont nombreux, variés, diversifiés... et ne se connaissent pas entre eux. Il n'existe aucun lien entre eux. On pourrait décrire la situation comme un multiculturalisme médiatique, chaque groupe développant sa/ses productions à part des autres. On peut même constater, dans le cas des radios – plan de fréquence oblige – une certaine rivalité qui ne porte pas tant sur les contenus que sur le simple fait d'exister. Ce dernier point est sans doute anecdotique, même si les critiques sur la qualité supposée des journalistes travaillant dans ces médias sont fréquentes. Ce qui l'est moins, à notre sens, c'est le manque de connaissance et de collaboration entre ces médias, et cela même quand il s'agit d'émissions présentes sur la fréquence d'une radio généraliste. Les questions de la diversité, de l'altérité, enfin de ce qui touche à l'intégration et aux discriminations semblent ne concerner que chaque groupe dans son individualité, même si les propos, lorsqu'ils sont sur le ton de la revendication, concernent l'immigration dans son ensemble. Sauf peut-être pour les « musulmans », mais il ne s'agit pas ici d'un groupe national ou ethnique homogène.

5) Un manque de moyens. Les médias de la diversité – sauf quand ils bénéficient de rentrées publicitaires importantes ou d'un subventionnement public suffisant, ce qui paraît l'exception – fonctionnent grâce au bénévolat, à la débrouille et à l'obstination (quand ce n'est pas de l'abnégation) de leurs responsables. ■

Massimo Bortolini

[1] Thérèse Mangot, « La Communauté française face aux radios communautaires », in *l'Agenda interculturel*, n° 110-111/janvier-février 1993, p. 34.

[2] Médias et diversité. De la visibilité aux contenus, coordination Claire Frachon et Virginie Sassoon, Paris, Institut Panos, Karthala, 2008.

[3] En radio, les émissions d'une heure étaient hebdomadaires, et en télévision, elles duraient 30 minutes et étaient mensuelles.

Peut-on être journaliste sans la carte ?

Entretien

En Belgique, le titre de journaliste professionnel est protégé. Ce qui n'empêche pas l'Union professionnelle d'inclure en son sein des groupes qui ne répondent pas aux conditions du titre mais qui, tout compte fait, exercent parfois exactement le même métier que ceux qui ont accès à la carte de presse. Eclairage sur ces ouvertures possibles pour les médias alternatifs, avec Martine Simonis, secrétaire générale de l'Association des journalistes professionnels (AJP).

AI : Quelles sont les conditions pour se voir accorder la carte de presse ?

Martine Simonis : En Belgique, l'octroi du titre de journaliste professionnel est régi par la loi du 30 décembre 1963, une loi déjà ancienne qui n'a jamais été modifiée. Elle prévoit en quelques articles ce qu'est le titre de journaliste professionnel, les conditions pour l'obtenir, et qui le délivre.

Un journaliste professionnel est une personne qui a pour activité principale et rémunérée le journalisme, dans un média d'information générale. Une fois que la personne obtient le titre de journaliste professionnel elle ne peut plus poursuivre aucune activité commerciale ni publicitaire. Autrement dit, cette loi écarte tous ceux qui pratiquent le journalisme à titre bénévole ou comme hobby à côté d'une autre activité. Par exemple, un animateur socioculturel qui participerait aussi à un média peut dire qu'il est journaliste, mais pas journaliste professionnel.

Autre critère : l'éditeur doit être un éditeur de presse. En son temps, la commission d'agrégation a eu beaucoup de difficultés à reconnaître que les journalistes des télévisions locales faisaient du journalisme. Pour elle, il s'agissait de médias communaux, ou provinciaux dans le meilleur des cas, sous statut d'asbl. Aujourd'hui, elle a dépassé ce stade : les journalistes qui travaillent en télévision locale peuvent demander le titre de journaliste professionnel. Cela veut dire que la jurisprudence évolue.

Si les conditions d'octroi sont assez simples, l'interprétation des critères est laissée à une commission d'agrégation composée paritairement de journalistes et d'éditeurs, et dont les membres sont nommés par arrêté royal. Cette commission est chapeautée par une commission d'appel présidée par un magistrat. Au-delà de la commission d'appel, c'est le Conseil d'Etat qui tranche les litiges. Sur les cinquante années de la loi, à peine trois dossiers sont allés au Conseil d'Etat, et une dizaine en appel. Bref, la commission d'agrégation ne fait pas ce qu'elle veut. Elle travaille dans un contexte légal, dans un processus encadré par le ministère de l'Intérieur qui fabrique les cartes. Car ce sont des cartes sécurisées renouvelées tous les cinq ans, ce qui permet de retirer de la circulation des cartes à des personnes qui ne remplissent plus les critères d'octroi, et de renouveler les documents en évitant la circulation de faux.

Il s'agit donc d'une procédure organisée qui fonctionne assez bien mais qui, en raison de l'étroitesse ou de la sévérité des critères de la loi, laisse

en dehors du titre de journaliste professionnel une série de personnes qui font du journalisme mais qui, par exemple, ont une autre activité, ou ne sont pas rémunérées pour les activités journalistiques, ou encore ne travaillent pas dans l'information générale. Cette notion d'information générale est probablement celle qui a donné lieu au plus grand nombre de débats au sein de la commission d'agrégation. Par exemple, un journal de syndicat, *Le Ligeur* ou une revue d'ONG produisent-ils de l'information générale ? A chaque fois, la commission d'agrégation a répondu non. Est un média d'information générale un média destiné à l'ensemble du public et qui traite de toutes les questions d'actualité. Cette définition ne figure pas dans la loi mais fait partie de la jurisprudence de la commission.

Une fois les personnes agréées, elles peuvent devenir membres de l'Union professionnelle... dont nous sommes occupés à ouvrir de plus en plus les portes. Ainsi les étudiants en journalisme peuvent devenir membres sans détenir la carte de presse. La possibilité de devenir membre comme collaborateurs de presse pourrait intéresser toutes les personnes qui travaillent pour les médias alternatifs. Les collaborateurs de presse sont des personnes qui exercent le journalisme à titre secondaire, en plus de leur métier.

AI : Vous sous-entendez que la loi de 1963 devrait être révisée dans un sens plus inclusif ?

Martine Simonis : Je ne pense pas, parce que la loi a pour but de dire qui sont les professionnels. Après quoi, l'Union professionnelle peut prendre

en compte d'autres professionnels ; il y a les étudiants qui, parfois, travaillent déjà, des correspondants de presse, des collaborateurs de presse, des stagiaires. Elle peut donc déterminer des groupes qui ne possèdent pas le titre de journaliste professionnel mais qui peuvent avoir un lien avec elle. C'est un cas de figure assez rare vu que les unions professionnelles sont habituellement refermées sur leurs pairs. On n'imagine pas l'Union professionnelle des kinésithérapeutes inclure les étudiants, par exemple.

AI : Dans l'absolu, des personnes impliquées dans les médias communautaires peuvent donc déposer leur demande d'accréditation et auraient des chances de recevoir une réponse positive...

Martine Simonis : Elles sont les bienvenues. Certains médias communautaires, comme l'agence Info Türk, comptent déjà des journalistes professionnels. Cela veut dire que la commission d'agrégation n'est absolument pas fermée aux médias qui se centrent sur l'une ou l'autre communauté. Cette distinction n'apparaît pas du tout dans la loi. La loi stipule juste : information générale.

AI : Dès lors, quand un média alternatif ou un média communautaire fait-il de l'information générale ?

Martine Simonis : Tout est question d'interprétation par la commission d'agrégation. Il ne faut donc pas hésiter à introduire des dossiers ! Certes, la réalité n'est pas toujours rationnelle. Selon la loi de 1963, la presse spécialisée n'a pas eu droit au titre de journaliste professionnel mais... de journaliste de profession. Ces journalistes de la presse périodique reçoivent des documents de presse officiels, également du ministère de l'Intérieur, mais travaillent dans l'information spécialisée comme *Test-Achats* ou d'autres revues très pointues en informatique, en cinéma, en théâtre. Un journaliste qui travaille uniquement pour une revue de cinéma ira chercher son titre à la presse spécialisée, alors qu'un journaliste de la rubrique cinéma d'un média comme *Le Soir* ira chercher son titre en information générale. Or ces deux journalistes font le même travail ! Pourtant l'un et l'autre ne recevront pas le même titre.

Nous avons hérité de cette scorie historique, mais nous sommes en train d'essayer de fusionner les titres. Autrement dit, nous voudrions passer de la notion d'information générale à la notion d'information. L'idée serait de considérer comme journalistes professionnels les personnes qui, à

titre principal et de façon rémunérée, ont pour profession le journalisme. Et peu importe que le média soit hyper spécialisé, spécialisé ou généraliste. Par conséquent, la notion de média n'interviendrait plus dans l'octroi du titre ; on recentrerait le titre sur le travail journalistique. Ce chantier est ouvert depuis une dizaine d'années déjà. Fusionner des titres n'est pas simple, parce que derrière eux existent aussi des organisations : l'association des journalistes de la presse périodique et l'association des journalistes en information générale. Bref, pour arriver à fusionner les titres, il faut fusionner les associations. Mais nous sommes en bonne voie, à savoir au stade de protocole d'accord avant une convention de fusion.

AI : Quels sont les avantages liés à la carte de presse ?

Martine Simonis : D'abord, elle atteste que son titulaire pratique le journalisme de façon professionnelle. C'est son premier et, à la limite, son seul rôle. La carte permet aussi des facilités professionnelles comme l'accès à des lieux sécurisés tels que le Palais de Justice ou les institutions internationales.

Ce n'est ni une carte de réduction ni une carte de fidélité mais elle ouvre à certains avantages que l'Union professionnelle a négociés sans aucune contrepartie, comme la gratuité à la SNCB ou dans certains musées. Par ailleurs, des services de conseils juridiques, fiscaux comptables sont réservés à nos membres, ainsi qu'une assistance judiciaire.

AI : Dans quelle mesure l'AJP est-elle consciente de ce « minestrone » que représentent les médias alternatifs ? Verriez-vous un intérêt professionnel à faire rencontrer les acteurs de médias grand public et



des médias alternatifs ? Une sorte de *speed dating* pour découvrir en quelques minutes ce que fait « l'autre » pour commencer, et plus si affinités !

Martine Simonis : Jusqu'ici nous n'avons pas travaillé à ce rapprochement, mais l'initiative ne doit peut-être pas venir de nous. Un regroupement de médias communautaires pourrait nous interpellier sur la question. Nous pourrions par exemple discuter sur des déontologies communes, ou sur des pratiques professionnelles à fédérer, ou encore créer un réseau.

Cela me semble vraiment intéressant. L'AJP ne l'a pas fait parce que nous n'avons pas reçu de demandes. Par ailleurs, nos professionnels ne paraissent pas spécialement demandeurs. Ils possèdent leur propre carnet d'adresses dont ils pensent sans doute qu'il est suffisant... Peut-être à tort : c'est interpellant de constater en effet le peu d'experts issus

« Ça me plairait bien qu'une dizaine de médias communautaires nous invitent à travailler avec eux ! »

dans notre agenda. En tous cas, ça me plairait bien qu'une dizaine de médias communautaires prennent l'initiative et nous invitent à travailler avec eux !

AI : Sur le traitement de la diversité dans l'information, les médias alternatifs et communautaires ont probablement des pratiques et des contacts qui mériteraient d'être connus et peut-être partagés...

Martine Simonis : A l'AJP, nous travaillons depuis cinq ans sur les questions de diversité et d'égalité dans les médias, à la fois dans les contenus médiatiques mais aussi dans la composition des équipes de rédaction. Notre étude sur la diversité dans la profession¹ a montré une dominance blanche, belgo-belge, de langue maternelle française, issue d'un milieu moyennement élevé, à trois quarts universitaires, et à trois quarts composée d'hommes. On se rend ainsi compte de la faible diversité dans la profession.

Pour 2016, nous projetons de créer une base de données en ligne de personnes ressources issues de la diversité. Nous avons été les précurseurs en la matière dans les années 1990 avec un répertoire papier, aujourd'hui dépassé. Nous avons recensé des expertes et experts qui n'étaient pas nécessairement en contact avec nous, un peu comme deux mondes qui jusque là ne se parlaient et ne se côtoyaient guère. Et pour cause ! A l'AJP, nous avons un travail dingue avec des petits moyens, une petite équipe. Les questions de déontologie, de statut social, de modèles économiques des médias, les plans de restructuration, les licenciements : toutes ces urgences occupent notre quotidien. L'essentiel de la demande des membres vis-à-vis de l'Union professionnelle concerne les conditions de travail, de rémunérations, la réflexion sur les pratiques professionnelles. Après quoi, travailler sur les questions de diversité devient un luxe. ■

Propos recueillis par **N. C.**

[1] AJP, La diversité au sein de la profession de journaliste, 2013, 44 p. Téléchargeable : www.ajp.be/diversite/

À lire

Pour une information et un internet libres : journalistes indépendants, médias associatifs et hacktivistes s'engagent, Passerelle 11/2014, coordonné par Erika Campelo, Paris, Ritimo, 185 p.

Ce numéro interroge nos façons de communiquer et de nous informer. Les usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) et Internet bousculent les médias traditionnels, de la production jusqu'à la diffusion de l'information. En mettant à la disposition de chacun un réseau global d'accès facile et de faible coût, Internet permet de produire, de recevoir, d'échanger, de commenter de l'information, entraînant le développement de réseaux sociaux et favorisant la floraison de médias alternatifs.

En ce sens, Internet rend disponibles des outils de participation au débat public d'un potentiel inédit, avec de nouvelles formes de narration, une nouvelle hiérarchisation des contenus, une redéfinition des statuts d'expert et de médiateur. Dans ce chamboulement, les activistes des médias libres s'organisent pour promouvoir l'émancipation citoyenne à travers une information différente et critique vis-à-vis du « système » dominant, et par le développement de médias considérés comme des vecteurs d'éducation populaire.

L'émergence de processus de production coopératifs, de création de médias, de logiciels et de protocoles libres mettent en lumière le fait que l'innovation échappe en partie aux intérêts économiques et redonne de la force à l'imagination comme maître d'œuvre d'un avenir à construire.

Ce numéro décrit des initiatives innovantes dans le champ du droit à la communication mais également dans le champ des réseaux. La trentaine d'articles présente de nouvelles formes de conception de l'information en tant que bien commun, afin de lutter contre sa marchandisation, ainsi que de exemples concrets d'un Internet libre... Ce n'est pas la technologie en soi qui conduit au changement social ; il faut que la technologie soit appropriée à chacun et ancrée dans la connaissance locale, favorisant ainsi la participation collective.



Ecole et médias, une vieille histoire

Loubna Ben Yaacoub

Les médias de masse et l'école entretiennent des relations pour le moins complexes. Les premiers sont accusés d'abrutir les cerveaux adolescents par écran interposé, tandis qu'à l'aune des dernières avancées en technologie de l'information et communication, l'institution scolaire encore attachée à la culture livresque semble en retard d'une guerre, voire peut-être bientôt obsolète. Mis en concurrence dans leur rôle de transmission culturelle et de socialisation des jeunes générations, il n'empêche que l'école et les médias en viennent parfois à se contaminer.

De tout temps et sous toutes les latitudes, des enseignants ont su profiter des derniers médias en date à des fins éducatives : journaux de presse, radios rurales, émissions de télévision, jeux vidéos, et plus récemment applications sur tablettes. Mais ce n'est pas parce qu'on met entre les mains des élèves les derniers gadgets technologiques que l'on fait nécessairement de la pédagogie innovante et que l'on va révolutionner la façon de former les jeunes esprits. Ces usages médiatiques sont avant tout pensés comme des « auxiliaires d'enseignement » pour accompagner des contenus disciplinaires du cursus scolaire comme les langues, l'histoire ou les sciences¹. Car on se contente encore d'une approche « scolastique » dans la délivrance des connaissances.

Toutefois, des précurseurs dans leur domaine tenteront de repenser l'institution scolaire dans ses contenus, son fonctionnement, son organisation et plus globalement le rapport aux savoirs, en ayant recours aux dernières inventions techniques à disposition. C'est ainsi par exemple qu'il y a près de cent ans, les pionniers de l'Éducation Nouvelle² mettaient au point diverses expériences pédagogiques originales en introduisant l'imprimerie à l'école.

Journal scolaire

A Bruxelles, le journal imprimé « *Le Courrier de l'école* » voit le jour en 1925 dans l'établissement dirigé par Decroly. Il est rédigé et publié par les écoliers à l'aide d'une vraie presse d'imprimerie. Cette initiative inspire Célestin Freinet, un jeune instituteur à Bar-sur-Loup en France qui conceptualisera le *Journal scolaire*. Concrètement, le Journal scolaire consiste en un recueil de textes entièrement écrits et imprimés par les enfants au jour le jour et distribué à échéance régulière au sein de la communauté scolaire, mais aussi auprès des « correspondants » composés d'élèves d'autres établissements. Le contenu du journal est donc composé d'écrits individuels ou collectifs variés (tels que comptes-rendus d'excursions, descriptions des activités de la classe, poèmes, jeux de mots, mais aussi des dessins et photos) reflétant les centres d'intérêt et le besoin d'expression des élèves.

Dans l'esprit de Freinet, il n'est pas question d'imiter les journaux d'adultes ou de se plier aux normes journalistiques classiques, car il y a une volonté de reconnaître et de légitimer la parole de l'enfant en encourageant chez ce dernier la production d'écrits authentiques grâce à la technique du « texte libre ». « *L'enfant qui s'exprime librement raconte d'abord le milieu dans lequel il vit, ce qu'il a envie de dire à ses camarades, à son maître et décrit la réalité du monde qui vibre autour de lui.* »³

L'avis des élèves

A la fois journal d'opinion et d'information, les élèves y publient ce qu'ils pensent, ils y relatent leur impression et leur humeur, ils mènent des enquêtes et reportages sur la vie de l'école, du quartier et du village. Il se conçoit dans un système plus général d'échanges avec d'autres écoles – la correspondance inter scolaire – ce qui permet une ouverture sur le monde. Bien qu'il ne s'agit pas de rédaction balisée, le « texte libre » n'en reste pas moins une expression socialisée et motivée par le fait que les œuvres des enfants seront publiées et diffusées vers d'autres jeunes gens grâce à la correspondance. L'acte d'écriture prend son sens par les lecteurs et leurs réactions.

Le journal scolaire dans sa conception pédagogique dynamise le fonctionnement de la classe et les relations entre enseignant et élèves, et s'ajoute aux autres dispositifs pensés par le mouvement d'éducation que

sont les conseils de classes, les forums,... Le choix et la hiérarchie des textes et articles destinés à l'impression sont décidés par vote au sein de la classe.

La puissance de la plume

Pédagogue engagé, Freinet avait saisi l'importance de l'écriture dans l'exercice démocratique et de ce qu'il représentait comme enjeu pour la participation des enfants dans l'espace public. « *A toutes les étapes de son processus, l'édition et la diffusion du journal scolaire sont la meilleure des préparations aux responsabilités sociales.*⁴ »

Tout au long du XX^e siècle, la formule du journal scolaire est adoptée par une multitude d'enseignants et d'écoles, même en dehors du réseau des pédagogies nouvelles. Mais elle perdra souvent de sa spécificité et sera fréquemment dénaturée dans sa conception initiale d'outil de communication et de diffusion de la parole des jeunes au profit des exigences et volontés des adultes encadrants.

De la plume à la tablette

Au XXI^e siècle, la révolution du numérique permet de mettre au goût du jour le dispositif : « *La facilité à produire et à diffuser des contenus réactualise les outils imaginés en son temps par Freinet pour faire produire des textes aux enfants et les inviter à communiquer par l'écrit – voir le succès des « twittclasses »*⁵. » Le courriel a grandement facilité la correspondance et l'échange entre écoles. Les dernières avancées technologiques exaucent à la fois des promesses d'échanges de contenus sans hiérarchisation ni intermédiaire, mais engendrent aussi des craintes et des interrogations quant aux enjeux de fiabilité de l'information, de liberté d'expression, de protection de la vie privée, de surveillance, de maîtrise de sa visibilité en ligne, ...

Aujourd'hui, la démocratisation numérique et l'omniprésence des médias sociaux dans la vie quotidienne viennent bousculer l'école et interrogent les pratiques enseignantes. Les publics scolaires ont grandi au milieu des écrans de toutes sortes (télévisions et ordinateurs, mais aussi tablettes et smartphones) et l'essor des technologies mobiles et connectées rendent encore plus décisif le rôle des éducateurs quant à la conscientisation et au développement de la pensée critique des jeunes gens sur l'impact et l'utilisation des médias.

Aujourd'hui, la nouveauté avec la démocratisation numérique est que les jeunes sont non seulement des récepteurs mais aussi, de plus en plus, des créateurs de contenus médiatiques.

Citoyens actifs

Une pratique enseignante appropriée nécessite plus qu'une démarche purement dénonciatrice des risques et dangers de l'internet. Elle nécessite aussi plus qu'une simple approche techniciste, à savoir la seule maîtrise technique de l'outil. L'école est amenée à intégrer les médias comme objet d'étude à part entière afin de susciter chez les élèves des habiletés adéquates et un jugement autonome. Cette mission a une portée citoyenne, car il s'agit de « *rendre chaque individu capable de comprendre la situation dans laquelle il se trouve lorsqu'il est destinataire, mais également aujourd'hui, producteur de messages médiatiques. C'est le rendre apte à être un lecteur, un auditeur, un spectateur, un internaute, un « gamer » actif.*⁶ »

S'il y a cent ans, le choix des précurseurs comme Freinet s'était porté sur l'intégration de l'imprimerie dans la classe, c'était dans l'objectif de renforcer les apprentissages comme la lecture et l'écriture grâce à des mises en situation « naturelle » de travail. Mais dans l'esprit du pédagogue, il était aussi question de démystifier ce média majeur pour l'époque en encourageant les élèves à s'en saisir et à réaliser leur propre production imprimée. Dans le même esprit, il s'agit à présent pour l'institution scolaire d'accompagner les jeunes dans cette entreprise de démystification et d'appropriation intelligente des dernières technologies médiatiques. ■

Loubna Ben Yaacoub

[1] Piette J., « Éducation 'par les médias' ou 'aux médias' ? », in *Les cahiers pédagogiques* n° 449, janvier 2007.

[2] Mouvement pédagogique international, bien qu'il s'agisse d'un courant pluriel, les différents membres se retrouvent sur différentes valeurs notamment l'opposition à l'école traditionnelle, à l'autoritarisme qu'elle incarne et l'utilisation de méthodes actives, c-à-d où l'apprenant est acteur de ses apprentissages.

[3] Propos de C. Freinet, cité in « Pratiques et réflexions autour du journal scolaire », in *Le Nouvel éducateur*, n° 177, mars 2006, p. 8.

[4] Cité dans « Le journal scolaire. Célestin Freinet (1967), extraits », in *Ibidem*, p. 30.

[5] E. Davidenkoff, "La révolution numérique aura-t-elle lieu?", in *Sciences humaines* n° 263, octobre 2014, p. 36.

[6] Le Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias, *L'éducation aux médias en 10 questions*, publication de la Fédération Wallonie-Bruxelles, p. 5.

Un blog devenu référence internationale

Entretien

Journaliste, auteur, réalisateur, Gabriele Del Grande travaille sur le thème des migrants, en particulier ceux qui traversent la Méditerranée dans des conditions périlleuses. Sur son blog *Fortress Europe*, il moissonne des informations qu'on retrouve peu dans les médias grand public : les statistiques au jour le jour, mais aussi ces histoires qui font l'Histoire.

AI : Votre blog *Fortress Europe* existe depuis quasi neuf ans. Comment est-il né ?

Gabriele Del Grande : Au départ, *Fortress Europe* était un article. L'été 2005, je commençais à travailler comme journaliste pour une agence de presse. J'avais mené une enquête en cherchant à estimer combien de personnes étaient mortes sur la route de la migration. A l'époque, il n'y avait pas de statistiques, seules des petites nouvelles tombaient chaque semaine dans la presse. J'avais collecté ces chiffres pour mon article. En janvier 2006, j'ai voulu diffuser cette information sur un blog. Je n'avais pas vraiment mûri de projet précis, c'était juste une façon de partager en ligne avec le plus de monde possible cette information très grave : je venais de découvrir des milliers de morts qui n'apparaissaient dans aucun débat.

Après les chiffres, j'ai poursuivi en recueillant les histoires. Au début, j'animais juste une revue de presse, avec des liens vers des articles. Ensuite, j'ai entrepris des enquêtes auprès de jeunes qui traversaient la mer Méditerranée en risquant leur vie.

Aujourd'hui, si l'on veut dresser un bilan de ces huit années de travail, mon blog reçoit en moyenne 2 000 visiteurs par jour et est traduit jusqu'à présent en 25 langues. Les traductions sont le fruit de bénévoles. Sauf en 2011 lorsque j'ai reçu une petite bourse pour rétribuer des professionnels anglais, français, arabe. *Fortress Europe* est devenu un point de référence pour la presse italienne et internationale comme le *New York Times*, *Le Monde*, *El País*. Ces chiffres sont repris dans tous les rapports sur les migrations, y compris ceux des Nations unies et du Parlement européen. J'ai documenté une tragédie : plus de 20 000 morts sur la route de la migration vers l'Europe depuis 1988.

AI : Pourquoi démarrer ces recensions en 1988 ?

Gabriele Del Grande : Simplement parce qu'avant 1988 ce phénomène n'existait pas. La traversée de la Méditerranée en bateau par des migrants est devenue presque normale de nos jours. Or il y a 26 ans, ces voyages périlleux n'avaient pas lieu parce qu'on se déplaçait plus facilement. Un passeport suffisait ! La globalisation ne s'était pas encore installée, nous vivions toujours à l'époque de la guerre froide et du Mur de Berlin. Le monde ne semblait pas aussi petit qu'aujourd'hui ; la pression migratoire était bien moindre. Si un Marocain voulait venir en

France ou un Ivoirien en Italie, il devait prévoir son billet d'avion et son passeport, et recevait son visa d'entrée à l'aéroport. C'était un autre monde...

AI : En quoi votre blog est-il alternatif au regard des médias dominants ?

Gabriele Del Grande : *Fortress Europe* est un site alternatif parce que l'information qui le caractérise a peu à voir avec ce qu'on trouve dans les médias dominants. Il est important de relever que ce site a gagné la confiance de la presse officielle : elle nous connaît et nous reconnaît puisqu'elle utilise nos chiffres. Ainsi, chaque fois que je publie un rapport, je constate qu'il est repris dans la presse grand public. En revanche, l'analyse et la lecture critique sur les droits à la mobilité et sur la politique des frontières externes de l'Union européenne ne suivent pas. De toute évidence, ce discours ne passe pas dans les grands médias.

Une pensée hégémonique sur la mobilité, l'immigration, la politique des frontières¹ règne en ce moment. L'idée qui domine est de considérer la migration comme une invasion. Nous serions envahis et Lampedusa² serait la cause de l'immigration. Il faudrait donc arrêter les passeurs et fermer ces routes pour gérer la migration. Voilà l'approche générale. Pour ma part, je pense que les débarquements à Lampedusa ne sont pas la cause de l'immigration. Les chiffres le démontrent clairement. En Italie, les migrants proviennent surtout d'Europe de l'Est : de Pologne, Bulgarie, Roumanie, Albanie. Même en France ou en Belgique, les personnes sans papiers n'arrivent pas par bateau mais par avion, avec un visa. Une fois ce visa expiré après trois

mois, elles restent. Lampedusa n'est donc pas la cause des migrations clandestines. En revanche, Lampedusa est plutôt la conséquence des lois sur la mobilité qui rendent le visa presque impossible à obtenir dans ces pays d'où partent les hommes et femmes qui arrivent à Lampedusa. Vous ne trouverez pas de Latinos, ni d'Européens de l'Est dans ces bateaux. En effet, soit ils n'ont pas besoin de visa, soit ils le reçoivent facilement.

Pourquoi la presse grand public ne diffuse-t-elle pas ces analyses ? Il faudrait le lui demander... La presse italienne actuelle fonctionne en général selon ce mécanisme : les journalistes ne cherchent pas de nouvelles idées, mais les idées qui confortent leurs stéréotypes. C'est dommage car, pour ouvrir le débat, il faudrait aussi donner de l'espace à des voix différentes et contradictoires. En Italie, le journalisme est plutôt univoque. Cela dit, beaucoup de journalistes sont très professionnels. Malheureusement, ils ne peuvent pas travailler comme ils veulent parce qu'ils sont obligés de rester dans la rédaction. Vu la crise du côté des éditeurs qui n'investissent pas assez, les journalistes ne reçoivent pas de moyens. Il leur suffirait pourtant de voyager de l'autre côté de la Méditerranée pour voir et comprendre ce qui s'y passe.

Al : A côté de votre blog et de vos livres, vous êtes aussi coréalisateur avec Antonio Augugliaro et Khaled Soliman du récent film « Io sto con la sposa ». Une histoire vraie qui démontre par l'absurde l'inconséquence de la politique des frontières extérieures de l'UE. C'est votre manière de donner vie aux statistiques ?

Gabriele Del Grande : En Italie et de manière générale, je pense que nous recevons trop d'informations sur l'immigration. On connaît les chiffres et les données. Mais on ne connaît pas les histoires ! La migration est toujours l'objet d'un discours politique, quelle que soit la tendance, mais n'est jamais le sujet. Il faut réhumaniser ces gens, leur donner une dignité pour que ces 20 000 morts nous disent quelque chose. S'ils ne sont que des chiffres, ils n'ont ni nom, ni prénom, ni dignité. Le film cherche à leur donner chair, à raconter aussi une histoire d'une manière différente : nous ne relatons pas le destin de victimes mais le parcours de petits héros qui ont pour objectif d'arriver en Suède. Quand on regarde le film, on désire qu'ils réussissent, que la police ne les attrape pas. Autrement dit, on espère qu'ils ne vont pas respecter la loi pour y arriver. Au niveau de l'esthétique, le vrai sujet du film est le groupe : « nous », des jeunes issus des deux côtés de la Méditerranée qui prennent des risques pour aider des gens qui veulent vivre ailleurs. Notre regard est inclusif.

Al : Dans le film, vous passez réellement la frontière avec des Palestiniens et Syriens qui fuient la guerre et qui n'ont donc pas de visa. Le subterfuge pour leurrer

la police est simplissime : organiser un faux cortège nuptial. L'imagination au pouvoir et la désobéissance civile... Une combinaison qui a pourtant ses limites.

Gabriele Del Grande : Dans l'histoire de l'humanité, nous avons toujours connu des moments de conflit entre ce qui est légal et légitime. En ce sens, Antigone ou notre film raconte la même histoire. Nous avons fait connaissance de gens que nous considérons comme des amis. Nous voulions les aider, d'autant qu'ils fuient leur pays en guerre. Nous nous sommes rendus compte que les aider est illégal. Que faire ? Devons-nous suivre ce qui nous semble légitime ou même juste ? Ou devons-nous respecter la loi ? Nous



avons décidé de suivre la légitimité car nous pensons que l'Etat de droit n'a pas une valeur absolue. Les lois sont le produit de la société qui est en constante évolution. En Italie, il y a trois ou quatre décennies, le divorce ou l'avortement étaient punis par la loi ; aujourd'hui ils sont prévus dans la loi. Je veux que ce film aide les gens à se poser des questions. Il ne prône pas l'anarchie, mais il met en lumière le conflit entre la loi et ce qui est juste pour des milliers de personnes. ■

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli**

[1] Le MICmag paru en décembre 2014 est consacré au « Contrôle des frontières extérieures de l'UE : l'impasse ». www.micmag.be

[2] A propos de Lampedusa, lisez la série des trois articles de Germano Garatto publiés dans les *Agenda interculturelle* n° 322, 323, et 324 c'est-à-dire dans ce numéro en pages 26-27.

Mémoires vives de Molenbeekois(e)s

Nathalie Caprioli

« Je raconte ma vie » est une belle histoire. Un groupe interculturel et intergénérationnel s'est rencontré huit fois pour échanger des souvenirs. Entre rires et amertume, les participants ont joué le jeu, aux côtés des trois asbl Ages & Transmissions, La Fonderie, Lire et Ecrire. Résultat : ces causeries avec des inconnus au départ ont permis de démantibuler certaines barrières et préjugés. Avec un goût de trop peu.

Toutes et tous, nous débordons d'histoires vécues à raconter. Sur notre enfance, notre adolescence, la famille, le travail, notre philosophie de vie, les relations entre hommes et femmes, nos racines. Tant de sujets qui forgent notre identité et les façons dont nous sommes perçus. Mais toutes et tous, nous ne sommes pas toujours disposés à en parler, encore moins à l'écrire.

Jeannine

L'expo 58 a changé ma vie. J'y allais tous les week-ends pendant six mois. Je n'avais pas la télé, on ne savait rien et tout à coup, à vingt ans, le monde s'ouvrait devant moi. On n'est pas parti en vacances cette année-là.

À la place on a fait un tour du monde !

Ages & Transmissions n'a pas eu froid aux yeux en lançant son projet en deux temps : « J'écris ma vie », qui se déclinera ensuite avec « Je raconte ma vie », afin de s'ouvrir aux personnes moins à l'aise dans l'écriture. D'où provient leur idée ? Le déclencheur s'appelle Yann Arthus-Bertrand ! En découvrant son exposition « 7 milliards d'autres », pour laquelle il a filmé des personnes aux quatre coins de la planète et recueilli leurs impressions sur des thèmes comme la religion ou la famille, Michèle Piron a percuté. La fondatrice et coordinatrice d'Ages & Transmissions explique : « Il nous semblait évident et naturel d'essayer de recueillir à notre échelle des témoignages de personnes d'horizons différents... mais qui vivent dans la même ville. »

Lutgarde

Je n'aurais pas aimé vivre ailleurs. Je suis fort attachée à Bruxelles et à ma famille. Un jour, mon mari a eu une offre en tant que photographe pour aller travailler et vivre à Dallas. Mais étant donné que je suis fille unique, je me considérais comme responsable de mes parents et puisque le plus loin où j'aie jamais été, c'est au pied des Dolomites, je n'ai pas voulu partir à Dallas !

On rit, on pleure

Sept femmes et trois hommes se de Molenbeek ou d'une commune étrangère. Jeannine, Ousmane, Carsten, Hamda, Chantal ; d'origine ou congolaise. Un melting pot qui a le respect réciproque, mais sans désaccords. « C'était la première fois avaient des contacts prolongés avec sans papier, ou homosexuelle.

se connaître permet de diminuer les généralisations rapides. » Bernadette, une des participantes, reconnaîtra : « Ce qui m'a le plus surpris ? Les musulmans sont comme les chrétiens, ils sont respectueux des mêmes valeurs. L'islam n'est pas nécessairement une religion dangereuse. » Finalement, il suffit de peu pour tordre le cou à des préjugés épais.

Thérèse

J'avais de longs cheveux, et un jour une religieuse a exigé qu'on me coupe les cheveux, car elle disait que j'avais des poux. Mais mon père ne l'a pas fait car c'était sa fierté et en plus je n'avais pas de poux !

sont lancés dans l'aventure, quasi tous des habitants limitrophe, là où une personne sur deux est d'origine Thérèse, Jamila, Soumaya, Lutgarde, Bernadette, belge, marocaine, danoise, sénégalaise, tunisienne travaillé dans

peur des que certains une personne Apprendre à

Chantal

Moi j'aimais beaucoup l'école. On faisait des fêtes scolaires et, comme j'étais grande, j'étais obligée d'être le garçon quand on dansait. Je détestais ça. Je me rappelle quand j'étais petite à Charleroi, dans les années 52, on traitait les Italiens de « sales macaronis » !

Ousmane

J'ai appris le français ici en Belgique depuis deux ans et demi. Dans la vie, pour vivre, il faut être solide. Grâce à mon enfance, je peux vivre partout car j'ai eu une enfance très dure. Je suis armé pour la vie : dans toutes les situations, je me débrouille. C'est pourquoi je suis ici aujourd'hui !

Soumaya

Je vais vous raconter mon premier amour ! A l'école, j'avais une amie qui avait un oncle dont je suis tombée amoureuse ; c'était purement platonique, j'avais seize ans, il ne savait rien. Je m'arrangeais pour passer devant sa maison, je voyais sa voiture, ça me suffisait. Je suis restée comme ça pendant quatre ans à espérer le rencontrer ; on avait les mêmes horaires. Il n'était pas marié ; je ne lui ai jamais parlé.

« Nous avons connu de grands moments d'émotion mais aussi de franches rigolades ! Cela dit, les rencontres ont parfois suscité des réactions plus fortes, notamment autour de la question des solidarités. Tandis qu'Ousmane vantait en long et en large les liens africains où tout le monde se dit bonjour, où on s'aide l'un

Jamila

Il n'y a pas vraiment de différences entre le Maroc et ici pour la vie spirituelle. En Belgique, je vois beaucoup de musulmans à la mosquée. Plus qu'au Maroc. Je ne sens pas tellement le contrôle social.

l'autre, une participante s'est énervée face à ce discours culpabilisant. Dans son tableau, Ousmane semblait oublier les allocations multiples dont bénéficient tous les habitants en Belgique, fruit d'une solidarité collective ! »

Hamda

Le travail que j'ai préféré ? En Tunisie à Nabeul, j'ai été régent en mathématiques entre 1964 et 1967.

Je donnais cours en français. Je garde un bon souvenir car j'ai donné à mes élèves le goût du français et des maths.

Ils me craignaient ou ils m'adoraient. Mais je ne laissais pas indifférent.

Carsten

Je trouve très importantes les idées de la révolution française : liberté, égalité, fraternité. Je suis homosexuel ; les églises ne l'acceptent souvent pas. Je me sens mal accepté de ce côté-là. On ne se parle pas grâce à Dieu mais parce qu'on a des valeurs en commun.

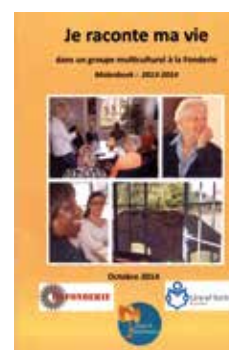


Bernadette

J'habitais au Congo à Jadotville. Nous étions à la maison trois garçons et trois filles. Ma mère aimait beaucoup mon frère. Moi, ma mère me considérait comme une esclave : il fallait que je torchonne la maison avant d'aller à l'école.

Soumaya

Mes enfants, je les éduque différemment, le garçon ne doit pas faire les choses des filles. Les hormones des filles et des garçons ne sont pas les mêmes. Ici les garçons sont coquets comme les filles ! Je n'ai jamais trouvé ça bien.



Retrouvez la parole des participants dans la revue « Je raconte ma vie », disponible sur demande à Ages & Transmissions.

Contact : Michèle Piron.
Tél. 02 762 10 01. Email : michele@agesettransmissions.be

Les asbl au politique : « Faites-nous confiance ! »

Jonathan Unger

En 2015, des nouveaux contrats de Cohésion sociale seront constitués à Bruxelles. Ils engageront associations, communes et Commission communautaire française pour cinq ans, dans un objectif (commun) d'assurer à tous les individus « l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu »¹. Pourtant, ce processus d'interactions vertueuses entre associations et pouvoirs publics apparaît parfois plus complexe et discuté qu'attendu.

L'objet de la contractualisation opérée par l'attribution d'un subside à une association est fréquemment interrogé : selon les pouvoirs subsidiaires, les associations seraient parfois demandeuses d'une *liberté subsidiée* en vertu de laquelle les deniers publics pourraient être utilisés de manière (quasi) autonome par les associations afin de répondre (de la manière qu'elles jugent optimale) aux objectifs qu'elles définissent de façon indépendante ; selon les associations, les pouvoirs publics seraient demandeurs d'une *délégation de missions de service public* aux associations en vertu de laquelle des finalités et des modalités de travail seraient imposées « d'en haut », les associations étant alors cantonnées au rôle d'exécutant. Cette tension se révélerait parfois contre-productive pour tout le monde : les pouvoirs publics ont l'impression de perdre le contrôle sur les moyens financiers dont ils disposent sans que les objectifs qu'ils poursuivent soient nécessairement atteints ; les associations, quant à elle, ont parfois l'impression de devoir « trahir » un projet institutionnel porteurs de sens pour (mal) répondre aux attentes qu'elles estiment souvent démesurées et, parfois même, peu légitimes des pouvoirs publics.

Les attentes des uns, les projets des autres

Cette tension (réelle ou fantasmée) entre les attentes de différents acteurs porte, par exemple, sur ce qu'il convient de faire quand il est question de *soutien scolaire*. En simplifiant, peut-être exagérément, on pourrait avancer que les associations, dont certaines visent idéalement le développement global et l'émancipation des enfants, ont parfois l'impression que les pouvoirs publics leur demandent de pallier les manquements de l'institution scolaire, et donc de mettre en œuvre prioritairement, voire exclusivement, de l'aide aux devoirs et de la remédiation scolaire. C'est par exemple la situation vécue par cette association : « Dans le cadre de l'appel à projet, nous avons soumis un projet global, qui visait le développement, l'émancipation, la créativité des participants ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté, y compris le soutien scolaire. Mais il n'a été retenu que le volet soutien à la scolarité. Ainsi donc, nous avons fait le focus sur ce pourquoi nous avons été subsidiés dans le cadre de l'appel à projets. »² L'analyse des rapports annuels remis par les associations qui bénéficient d'un

subside pour mettre en œuvre des actions de soutien scolaire dans le cadre du décret Cohésion sociale en 2013 permet de relever ces situations de tensions potentielles entre attentes supposées des pouvoirs publics et objet social des acteurs de terrain.

Emancipation, citoyenneté

Comme on le constate à la lecture du tableau à la page suivante, la majeure partie des associations (54 %) décrivent leur projet institutionnel (au-delà de ce qui est subsidié dans le cadre de la Cohésion sociale) comme visant plus le développement, l'émancipation, la créativité des participants ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté. Les associations qui décrivent leur projet comme davantage centré sur le soutien à la scolarité, l'aide aux devoirs et la remédiation ne sont pas exceptionnelles pour autant : elles comptent pour 46 % des projets.

Premier enseignement : le positionnement des associations, à travers ce qu'elles disent au sujet de leur projet institutionnel, n'est donc pas systématiquement différent de ce que l'on imagine être l'attente des pouvoirs publics : lutter contre les difficultés scolaires via une aide aux devoirs et un soutien scolaire.

Coller aux appels à projets

Le même tableau permet aussi de constater qu'il existe des situations où l'objectif de l'action soutenue dans le cadre de la Cohésion sociale n'est pas défini de la même manière que les objectifs de l'association dans son

« Le projet de votre institution est-il davantage centré sur : »				
		le développement... (*)	un soutien à la scolarité... (**)	Total
« Votre action subventionnée dans le cadre de la cohésion sociale vise-t-elle davantage : »	le développement... (*)	31 %	9 %	40 %
	un soutien à la scolarité... (**)	23 %	37 %	60 %
	Total	54 %	46 %	100 %

(*) = le développement, l'émancipation, la créativité des participants ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté

(**) = un soutien à la scolarité, une aide aux devoirs, une remédiation

Deux questions ont été posées aux associations actives dans le domaine du soutien scolaire dans le cadre du dispositif de cohésion sociale en RBC. La première portait sur la finalité de l'association (les réponses à cette question figurent en colonnes). La seconde portait sur la finalité de l'action soutenue en cohésion sociale (les réponses à cette question figurent en lignes). 54 % des associations ont indiqué que la finalité de leur projet associatif portait davantage sur le développement (global) de l'enfant que sur le soutien à la scolarité, et ce quelle que soit leur réponse à la seconde question. Ces 54 % d'associations ont par ailleurs répondu à cette seconde question, relative aux objectifs non plus du projet institutionnel, mais de l'action qu'elles mènent avec le subsidie de la Cohésion sociale : une partie d'entre elles (correspondant à 31 % du total) ont répondu que les objectifs de l'action portaient également sur le développement (global) de l'enfant, les autres (correspondant à 23 % du total) ont indiqué que les objectifs de l'action portaient plus sur le soutien à la scolarité.

ensemble. Dans 23 % des cas, l'association explique que, bien que le projet institutionnel soit davantage centré sur le développement global de l'enfant, l'action soutenue dans le cadre de la Cohésion sociale vise davantage le soutien à la scolarité. La situation inverse est plus rare mais existe néanmoins: dans 9 % des cas, le projet institutionnel est plus resserré que l'action de Cohésion sociale. Ce qui était attendu peut se révéler, dans certains cas, être l'illustration de la violence faite aux projets initiaux par la réalité des appels à projets portant sur des actions. Il ne faut toutefois pas oublier que, dans 68 % des cas, les deux objectifs (de l'action subventionnée en Cohésion et de l'association) sont formulés de manière identique.

Second enseignement donc : les situations de tension existent, mais elles ne sont pas majoritaires (moins d'un tiers des cas), soit parce que les associations ont des projets institutionnels qui coïncident avec les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, soit parce qu'elles n'hésitent pas à développer (et à parler) des actions dont les objectifs dépassent ce qui est attendu initialement par le pouvoir subsidiant.

Quelle flexibilité pour les asbl ?

Quand des situations de tension entre objectifs existent, elles peuvent résulter, comme nous le disions, des exigences des pouvoirs publics, mais d'autres raisons peuvent aussi expliquer ces décalages entre objectifs généraux des associations et objectifs poursuivis au jour

le jour à travers les actions mises en oeuvre : « *Les écarts se vivent au quotidien. En effet, nous sommes obligés de tenir compte des exigences des écoles et de la demande des parents. Celles-ci ne sont centrées que sur la réussite scolaire.* »³ Ces tensions entre objectifs résultent donc de la confrontation avec les pouvoirs publics, mais aussi de la confrontation avec les demandes du public et avec les exigences des autres institutions que le public fréquente. Il n'est dès lors pas toujours facile pour une association de tenir un cap sans en dévier.

Au vu de ces quelques chiffres, force est de conclure avec plusieurs questions : le secteur associatif est-il destiné à être singulièrement propositif ou doit-il être réactif par rapport aux demandes que lui adressent les pouvoirs publics ? Les demandes du public doivent-elles influencer l'offre associative, quand bien même elles sont parfois jugées trop limitatives (et si oui : jusqu'où ?) ? La marge de manœuvre des associations a-t-elle tendance à se diluer au fil d'appels à projets centrés sur le subsidie d'actions ? Et si oui, quelle est la perte de richesse en termes de diversité de la société civile organisée ? ■

Jonathan Unger

[1] Décret du 13 mai 2004 de la Cocof relatif à la Cohésion sociale. [2] et [3] Extraits de rapports d'associations soutenues en 2013 dans le cadre de la priorité Soutien scolaire du programme quinquennal 2010-2015 hbv institué par le décret du 13 mai 2004.

Lampedusa transformé en scène

Germano Garatto



« *Il Viaggio della Vita* » [Le voyage de la vie] est une invitation à découvrir les mondes d'origine et l'art de vivre des migrants qui transitent par Lampedusa. En même temps, ce *Viaggio* permet de prendre conscience des situations qui les ont poussés à migrer et à affronter un voyage aussi dangereux et traumatisant, sans aucune certitude quant à sa réussite. Il s'agit de révéler les règles du jeu imposées aujourd'hui à l'humanité par les gouvernances globale et locale.

Le problème de Lampedusa, ce ne sont pas les migrants. Jusqu'en novembre 2013¹, ceux qui arrivaient sur l'île - hommes, femmes, enfants - étaient immédiatement placés dans le CSPA (Centre de secours et de premier accueil), situé dans une localité peu accessible, en dehors des zones habitées. De là, ils étaient conduits en bateau vers les CIE (Centre d'identification et d'expulsion). Il n'y avait aucun contact avec la population, les seuls Lampedousains qui rencontraient les migrants étaient ceux qui travaillaient dans les différents services du Centre, environ trente personnes. Cela fait plus d'un an que le centre est fermé. Avec l'Opération Mare Nostrum², les migrants étaient interceptés loin, à proximité des eaux territoriales libyennes, et amenés directement dans les CIE.

Une réalité déformée

Le problème de Lampedusa, ce ne sont pas les migrants, mais la manière dont la politique les met en scène à travers les médias. L'Europe a besoin de scénariser sa politique de contrôle des frontières : maintenir les projecteurs pointés sur les frontières aide à détourner les regards des situations critiques internes au Vieux Continent, en proie à un déclin démographique, économique et social apparemment irréversible. De même que les migrants, les communautés locales aux confins de l'Europe sont ainsi prises en otages, contraintes au rôle de comparse d'un spectacle par lequel la réalité est régulièrement travestie. Le message est répétitif, obsessionnel, univoque : nous arrivent des personnes jeunes, pour la plupart de la Corne de l'Afrique et d'Afrique subsaharienne, épuisées, désorientées, sans ressources. Ils sont secourus et pris en charge par le personnel militaire, les forces de l'ordre et les organisations humanitaires qui portent des masques et des gants à usage unique. Il n'y a aucune allusion à l'histoire des personnes qui débarquent, à leur trajectoire familiale et professionnelle, à leurs espoirs. On veut faire croire qu'il s'agit de vies en désarroi. Aucune information sur leurs projets de vie, élaborés avec leurs parents et amis qui les attendent en Europe et qui, pour les faire venir, ont investi des ressources financières importantes.

Conscience et recherche de sens

Je passe du temps à Lampedusa depuis près de trois ans. Dès le début, je me suis demandé comment les Lampedousains vivent ce « spectacle » mis en scène devant leurs yeux et auquel ils assistent impuissants : quelles sont leurs émotions et leurs pensées ? C'est comme cela que j'ai commencé à observer, écouter et noter. C'est de cette observation qu'est née une proposition d'animation sociale que j'ai définie comme « parcours de prise de conscience et de recherche de sens ».



Conscience de l'impact que cette réalité traumatisante a sur les esprits : désorientation, perplexité, refus, banalisation, accoutumance... Conscience des risques que prennent ces personnes en partant. Conscience des mécanismes sociaux, économiques et politiques dans lesquels nous sommes tous pris et qui sont à l'origine de cette réalité dramatique. Recherche de sens : quelle direction prendre, quel chemin pouvons-nous imaginer à partir de notre existence, dans quelle mesure le voyage des migrants éclaire et donne sens au voyage de chacun de nous ?

Avec ces questions, nous voudrions toucher la population à partir des élèves dans les écoles. A Lampedusa, environ un millier de jeunes sont réunis dans un institut unique qui regroupe des sections allant de la maternelle au secondaire supérieur. L'initiative que nous proposons³ ne se veut pas épisodique, mais plutôt un chemin qui se poursuivra dans le temps, sur plusieurs années scolaires. Le projet a été conçu avec les autorités et intégré dans le Plan d'offre formative de l'institut, où enseignants,

La responsabilité de vivre à la frontière

C'est ma conviction que les personnes et les communautés qui vivent aux frontières portent une responsabilité particulière : comprendre et raconter à ceux qui ne voient ni ne comprennent combien le mal-être est profond quand on voit de ses yeux des situations aussi inhumaines. Aujourd'hui les frontières, non seulement géographiques mais aussi entre humanité et déshumanité, sont toujours plus nombreuses et traversent toute la société. Le phénomène migratoire est devenu une des frontières réelles et symboliques les plus puissantes : il existe des dizaines de Lampedusa en Europe sur le long des 13 000 kilomètres de frontières au sud et à l'est de l'Union européenne. Là, chaque jour, des milliers de citoyens européens, dans leur cadre professionnel ou par leur seule présence physique, sont, malgré eux, témoins de la déshumanité dans et hors des centres de rétention de migrants situés aux endroits de passage maritimes, terrestres et aéroportuaires. Comment peuvent-ils exercer leur citoyenneté européenne ? Comment peut-on leur donner voix ?

G. G.



société où la personne est née et a grandi, entre tradition et modernité (style de vie, règles sociales, culture, croyances) et aux dynamiques économiques et politiques qui l'ont poussée à migrer.

Cette découverte donne un relief particulier à la présence de témoins qui proviennent du pays à explorer. Par exemple, cette année, le protagoniste est Kouakou, un jeune ivoirien : en complément aux activités d'exploration de son monde d'origine, nous avons invité à Lampedusa des familles ivoiriennes qui habitent à Palerme, pour échanger avec les élèves et les familles des informations sur quelques aspects de la vie familiale : les rôles familiaux, les événements majeurs, la fête, la cuisine, le jeu, la musique, la mode, etc.

Parallèlement au parcours scolaire, une proposition plus spécifique et davantage impliquante a été adressée aux jeunes qui veulent devenir animateurs d'initiatives culturelles auprès d'enfants plus petits. C'est ainsi qu'un groupe d'une dizaine de garçons et de filles, de 17 à 25 ans, avance depuis un an dans une sorte d'« initiation au voyage ». Une dizaine d'autres jeunes les ont rejoints cette année. Il ne s'agit donc pas seulement de l'apprentissage de techniques d'animation interculturelle, mais surtout d'un travail individuel et de groupe sur son propre voyage intérieur. ■

Germano Garatto

Collaborateur à la Fondation Migrantes (Rome)

Article traduit de l'italien par Massimo Bortolini

élèves, familles et organisations de la société civile sont appelés à interagir.

« Il Viaggio della Vita » [Le voyage de la vie] est le thème conducteur qui se développe à partir du voyage de trois personnages arrivés à Lampedusa : trois personnes à la recherche d'un futur, provenant d'Afrique occidentale, d'Afrique de l'Est et d'Afrique du Nord. Chaque année, le monde d'origine d'un des trois protagonistes sera exploré, avec des références particulières à des caractéristiques de la

+ Bonus www.cbai.be

Lisez l'intervention de la représentante du lycée de Lampedusa durant la commémoration du 4 octobre 2013 en mémoire des 368 personnes mortes la veille à 5 km des côtes italiennes.

[1] A part la parenthèse du Printemps arabe en 2011. A ce propos, lire « Lampedusa 1/3 », in *L'Agenda interculturel* n° 322, septembre 2014. [2] Lancée le 16 octobre 2013, suite à la tragédie de la mort de 368 personnes à Lampedusa l'opération Mare Nostrum de la marine militaire italienne a pris fin le 31 octobre 2014: 558 interventions, 100 250 personnes ont été secourues, environ 2 000 personnes sont mortes ou ont disparu en mer. L'Opération de l'Agence européen Frontex a pris le relais avec moins de moyens en personnel disponible. A propos de Mare Nostrum et de Frontex, lire aussi le dossier « Contrôle des frontières extérieures de l'UE : l'impasse », in *MICmag* n° 4, décembre 2014. Consultable sur www.micmag.be [3] Le projet est soutenu financièrement par la Fondation Migrantes et est en synergie avec les institutions et la société civile locale.

Une nouvelle boîte à diversité

En novembre dernier, se déroulait la phase ultime du programme *MEDIANE* organisé par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Le but : encourager les journalistes à inclure plus de diversité dans le champ médiatique. Un des moyens : la *Mediane Box*.

Certes, les médias en Europe sont variés. Pour autant, ils ne représentent pas équitablement la diversité de la population. Femmes, immigrés, minorités ethnoculturelles, homosexuels, personnes handicapées se retrouvent souvent enfermés dans des rôles particuliers par les journaux, télévisions ou radios. Parfois totalement transparents, ces groupes ont du mal à exister dans ces supports médias. Voilà le constat du Conseil de l'Europe. A titre d'exemple, les immigrés apparaissent pour moins de 5 % comme figure dominante dans les informations alors qu'ils constituent 10 % de la population européenne. Autre donnée, 20 % des Britanniques vivant avec un handicap ne sont représentés que pour 1 % sur les écrans d'outre-Manche. En Belgique, on ne fait guère mieux en termes de diversité ; les personnes porteuses d'un handicap sont toujours reléguées au dernier plan (leur taux de représentation dans nos médias audiovisuels ne dépasse pas 0,33 % !). Quant aux femmes et minorités ethnoculturelles, elles décrochent plutôt la place de figurants que d'expertes ou porte-paroles.

Afin de gommer ces déséquilibres, le Conseil de l'Europe a sorti sa boîte à outils : elle a pour nom la *Mediane Box* et entend promouvoir la diversité efficacement dans le contenu des médias européens. Conçue après la tenue du programme *MEDIANE*, cet instrument se veut « un outil d'autodiagnostic des médias à inclure la diversité dans leurs pratiques professionnelles et donc dans les contenus médiatiques. » Le dispositif est désormais disponible sur le site du Conseil de l'Europe. Actuellement, il est possible de parcourir le « Guide des pratiques », les résultats de la consultation ainsi que le rapport détaillé. Un grand nombre de journalistes ont suivi de près l'initiative, convaincus de l'expérience et désireux de réformer leur traitement de l'information. Cette *Mediane Box* s'adresse en priorité aux professionnels des médias, mais toutes les personnes sensibilisées par ces questions y trouveront aussi du grain à moudre. ■

Pour plus d'information : www.coe.int/mediane/fr



Les Amazones du PKK

Jusqu'au 17 mai, Colin Delfosse exposera au Musée de la photographie de Charleroi. Il nous avait habitués à des reportages réalisés en Afrique. Cette fois, il a passé un mois en Irak dans les montagnes de Kandil, juste à la frontière turque. Un mois dans un bastion d'opposantes kurdes.

Lorsque des images nous montrent des femmes qui se dédient à la guerre, c'est un peu comme si cette guerre acquérait un supplément de gravité. Sans doute faut-il que cette guerre touche au plus intime de l'identité d'un peuple pour que les femmes en viennent à prendre les armes. Le conflit opposant les Kurdes aux différents Etats qui cernent le territoire aux contours incertains au sein duquel ils ont toujours évolué est hélas de ceux-là. Né dans les années septante, des suites de tentatives répétées d'assimilation de la culture kurde aux cultures dominantes, il a depuis laissé derrière lui bien des morts, et une rancune tenace entre les peuples que le temps ne semble pas parvenir à effacer.

En 2009, Colin Delfosse s'est rendu dans les montagnes où ces bataillons de femmes kurdes s'entraînent pour une cause dont elles paraissent ne pas douter. Les photographies ramenées de ce séjour sont pourtant toutes emplies de nuances. À

rebours de la volonté guerrière et de la légitime aspiration à la liberté qu'affichent ces combattantes, les images nous montrent en effet leur vulnérabilité, ne serait-ce qu'à considérer leur équipement militaire désuet. Les photographies nous suggèrent aussi un certain anachronisme de la cause originellement défendue. Et puis surtout les images nous dévoilent tout le poignant contraste entre la brutalité du combat mené par ces femmes et la féminité dont elles sont porteuses. Enfin, le décor lui-même dans son infinie majesté, dans son irréductible indifférence souligne encore, si besoin en était, la futilité de toute guerre. ■

www.museephoto.be
ouvert Ma. > Di. 10h > 18h
avenue Pastur 11 - Charleroi
071 43 58 10



© Colin Delfosse

Du neuf dans



**Roms & riverains :
une politique municipale
de la race, d'Eric Fassin,
Carine Fouteau, Serge
Guichard et Aurélie
Windels, Paris, La Fabrique,
2014, 227 p.**

Cet ouvrage associe des textes de journalistes, d'un universitaire et d'un militant pour traiter de la « question Rom » dans les années 2010 en France. Il débute en brossant un tableau des discours politiques au sommet de l'État. Il souligne ainsi la continuité qui affecte la construction de ce problème public malgré le changement de majorité parlementaire en 2012. Face à un traitement souvent ethnociste par les médias et la sphère politique, l'ouvrage prend le parti d'aborder les Roms non comme un groupe ethnique aux contours précis, mais bien comme un groupe minoritaire assigné à des discriminations.

Cette analyse conduit à poser les hypothèses principales de l'ouvrage : l'exploitation politique de la question Rom conduirait à leur essentialisation en tant qu'« autres ». Elle aurait en outre pour fonction de détourner les Français de l'insécurité économique à laquelle ils sont exposés ; la question Rom ferait l'objet d'un intense travail de dépolitisation qui conduirait à la désertion de cet enjeu par les politiques, associatifs, religieux, et laisserait sa prise en charge à des individus ou à des collectifs.

Deux textes se focalisent, l'un sur la politique de gestion d'un bidonville, entre expulsion et projet de relogement, et l'autre sur l'exploitation politique et médiatique du riverain de bidonvilles, en interrogeant les nuances de cet acteur, tantôt hostile, tantôt en soutien. Le témoignage d'un militant traite des poursuites et discriminations qui ont concernées tant les Roms que leurs soutiens. Il relate combien l'opération de dépolitisation de cette « question Rom » contribue à rendre difficile les luttes des militants. Le livre s'achève sur une succession de récits de vie de « Roms » à la rue. Cet ouvrage s'inscrit dans une perspective critique, orientée vers une dénonciation de cette situation et des conditions institutionnelles offertes à un racisme anti rom.

**Roms, Tsiganes, nomades : un malentendu
européen, sous la direction de Catherine Coquio
et Jean-Luc Poueyto, Paris, Karthala, 2014, 675 p.**

Quels sont les tenants et aboutissants de la « question rom ». Alarmant, le choix de cette formule l'est déjà en lui-même car elle fait résonner la sinistre « question juive »... Et c'est bien aussi d'une surdité qu'il s'agit dans cette « question » qui mobilise les médias et les institutions européennes, sans que ne soit remise en cause la transposition systématique de problèmes sociaux sur un plan ethnique. Il s'agit donc d'analyser le malentendu et de discuter cette « question » dans les termes politiques, mais en la replaçant dans une histoire plus large, politique et culturelle à la fois.

Il s'agit aussi de comprendre les ressorts d'un « anti tsignanisme » de plus de quatre siècles, inséparable de la constitution de l'Europe en « famille » de nations soudées par une idée de civilisation où les notions d'Etat, peuple, gouvernement, territoire et langue faisaient système. Un système mythogène, ambivalent et bientôt redoutable pour ceux qui s'y montrèrent rétifs ou impropres, tels ces groupes familiaux qui ne pouvaient se couler dans aucun de ces moules. Ceux qu'on a désignés longtemps sous le terme « tsignanes », et depuis dix ans sous le terme « Roms », n'ont jamais composé un « peuple », pas plus qu'une « nation ».

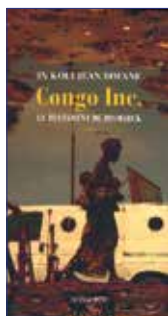
Cet ouvrage dresse un état présent des connaissances sur le sort des Tsiganes en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, sujet passé sous silence alors que d'importants travaux ont renouvelé les perspectives. On y passe ensuite au crible les catégories et représentations mobilisées à propos de cet « autre », afin de comprendre les ressorts sociaux, politiques et culturels de cette haine collective de moins en moins ambivalente, et les contradictions qu'elle révèle sur l'Europe comme système de valeurs et « civilisation ». Diverses disciplines sont interrogées pour penser autrement les relations entre mondes tsignane et non tsignane, et la singularité des formes de vie.



nos rayons

Cathy Harris

Le Centre
de documentation
du CBAI est ouvert :
mardi et mercredi :
9h > 13h et 14h > 17h
jeudi et vendredi :
9h > 13h

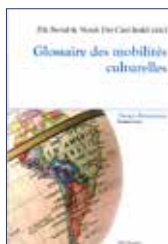


Congo Inc. : le testament de Bismarck, d'In Koli Jean Bofane, Arles, Actes Sud, 2014, 293 p.

Voici donc l'histoire de Isookanga, pygmée de la forêt équatoriale. Il a découvert Internet et avec lui les perspectives d'enrichissement immédiat que promettent les mille variantes de la mondialisation. C'est

dit : Isookanga va quitter ce village d'arrière-pensées pour devenir « mondialiste ». Cap sur la capitale, à nous le business ! L'auteur promène son narrateur omniscient en Afrique (de terribles pages !), en Chine, dans la grisaille des pays baltes, aux USA. Congo Inc. est un acronyme qui énonce la sauvagerie moderne. Il nomme un sous-sol fabuleux où sont enfouis tous les nerfs de la « mondialisation ». Toutes les volontés, tous les appétits, toutes les frustrations y convergent. A commencer par Isookanga, pygmée certes mais qui voit grand. Zhang Xia, lui, a parcouru plus de la moitié de la planète pour être dans ce Congo famélique. Il y a les politiques (appelons-les ainsi) et les soldats coiffés d'un casque bleu qui trafiquent, la foule des gamins prostitués ou enrôlés dans des milices armées, un pasteur qui troque les âmes simples contre des dollars... Aucun de ces personnages n'est un simple épisode dans le roman, mais bien un destin restitué dans sa complexité et en réseau avec les autres. Pygmée courtaud et complexé ou officier lituanien viril, enfant sorcier ou seigneur de guerre en sursis, chacun a ses raisons qui recourent ou contredisent celles d'autres féroces protagonistes très impliqués quoique en haut d'un gratte-ciel à New York ou à la tête d'une police mafieuse en Chine.

Jean Bofane nous conte tout cela avec une verve qui fait de cet ouvrage peut-être le premier roman « mondialiste » écrit par un auteur africain. Il était temps de dire à quel point, contrairement aux apparences, l'Afrique est le cœur sensible de notre monde global. Aucune guerre, aucun massacre sur ce continent ne se comprend sans la prise en compte de cet arrière-plan qui n'est même plus dissimulé pourtant.



Glossaire des mobilités culturelles, sous la direction de Zilâ Bernd & Norah Dei Cas-Giraldi, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2014, 387 p.

Les formes de déplacements présentes dans nos sociétés sont multiples : géographiques et culturels, passages – inter, multi et transculturels tout autant qu'inter, multi et transnationaux –, transferts et autres mouvances dues aux interpénétrations ethniques et culturelles. Ce glossaire les rassemble, les expose et répond au besoin d'une recherche comparatiste faisant dialoguer les cultures des deux côtés de l'Atlantique. Les mobilités s'inscrivant dans la vaste problématique de la mondialisation, l'intérêt majeur de cette étude doit être d'observer leur impact dans la contemporanéité. Un des aspects essentiels de cette réflexion est qu'elle nous permet d'analyser la production culturelle, artistique et littéraire de ceux qui ne possèdent pas d'espace propre, contraints qu'ils sont de se déplacer en permanence, dans une recherche constante, dans leur situation d'exilés ou de migrants, d'un lieu d'appartenance et de reconstruction identitaire. Les différentes études constituant cet ouvrage sont organisées par ordre alphabétique, à la manière d'un glossaire. Dans le cadre où le mouvement entre mémoire et oubli est constitué comme mécanisme constitutif des équations de la mémoire, où l'oubli devient une activité intégrante du processus mnémotique, c'est le travail de la mémoire qui fournit son support à la construction identitaire. Les auteurs font converger mémoires individuelle et collective comme pilier de la construction de la subjectivité et roman mémoriel. L'autofiction s'affirme ainsi comme acte de subversion du genre autobiographique avec sa prétention de décrire les faits comme véritables. Dans l'autofiction, les écrivains laissent une place à l'imagination pour meubler les espaces vides que la mémoire n'arrive pas à couvrir. Il s'agit donc d'un genre hybride, qui peut se manifester dans des champs divers, et qui est le résultat de multiples rencontres.

Autres nouveautés au centre doc

www.cbai.be, rubrique: Documentation/nouveautés

- *Les étrangers dans la Grande Guerre*, de Laurent Donel, Paris, La Documentation française, 2014, 87 p.
- *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre : 50 000 recrues dans les usines françaises*, de Mireille Le Van Ho, Paris, Vendémiaire, 2014, 315 p.
- *Migrations subsahariennes et condition noire en Belgique : à la croisée des regards*, sous la direction de Jacinthe Mazzocchetti, Louvain-la-Neuve, Academia / L'Harmattan, 2014, 317 p.
- *Stéréotypes en prison, un prolongement de la société ?*, de Cécile Foucart, Bruxelles, FPS, 2010, 11 p.
- *L'enfermement : un choix de société en question*. Outil de réflexion, coordonné par Anne Fivé, Bruxelles, CAL, 2011, 95 p.
- *Une nation nommée Narcisse*, de François De Smet, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2014, 114 p.
- *Belzébuth, sa maîtresse belge et le sans-papiers*, de Soïresse Njall Kalvin, Baguinéda (Mali), Les Editions du Mandé, 2014, 111 p.

Commandez des numéros de la collection !

Et retrouvez la liste complète sur www.cbai.be

Dieu(x) au travail

Décembre 2014, n° 323

Comment gérer la question convictionnelle au sein d'une organisation publique ou privée ? Comment trouver des solutions qui profitent à tous les salariés ? Par exemple, introduire dans les menus des cantines des alternatives neutres à la viande comme le poisson ou les œufs. Ou encore aménager une salle de repos affectée à un large choix d'activités mais sur base d'un dénominateur commun, celui de calme et pas seulement de la prière.



Islam mosaïque

Février 2014, n° 320



Les croyances et les pratiques religieuses des musulmans manifestent une grande diversité : celle de citoyens belges et immigrés, primo arrivants, convertis ou d'enfants d'immigrés de pays musulmans (et pas toujours arabes).

A l'échelle de la Belgique, c'est un islam qui évolue au fil de l'Histoire du pays en prise avec les enjeux identitaires de ses diverses communautés, des flux migratoires, du contexte économique et social défavorables aux dynamiques d'inclusion.

Bruxelles, C'est du Belge !

Septembre 2014, n° 322

Pour marquer le coup à l'occasion des 50 ans des accords d'immigration turque et marocaine, explorons Bruxelles, son histoire, ses mutations, sa diversité, ses défis politiques, ses initiatives de citoyens, et même ses rêves d'une ville sans discrimination.

Les multiples réflexions et initiatives pour une société d'inclusion gagneraient à être mieux connues car elles participent à relativiser des perceptions de peur ou de défaitisme qui régissent en ces temps inédits.



Citoyenneté obligée

Janvier 2014, n° 319



Corvée ou privilège, la citoyenneté ? Vote, assurances maladie-invalidité et chômage, enseignement... le système belge connaît de nombreux «droits obligatoires». Être citoyen, participer à la société, c'est donc non seulement un droit mais aussi un devoir, tantôt moral, tantôt inscrit dans la loi. Et les contours de ce devoir continuent à être négociés. C'est le cas notamment des parcours d'intégration.

Tous aux abris !

Mai 2014, n° 321

Quels sont les moyens mis en place pour une communauté plus solidaire, dans un contexte où l'on peut se retrouver sur le carreau plus vite qu'on ne le croit ? Car le travail, surtout s'il s'agit d'un emploi précaire, ne protège plus nécessairement de la dèche. Selon l'Annuaire 2012 sur la pauvreté en Belgique, plus de 14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté ; en clair, avec moins de 1 000 euros par mois pour une personne isolée.



Abonnez-vous !

20 euros par an (en Belgique)

30 euros par an (à l'étranger)

à verser au compte

IBAN BE34 0010 7305 2190

En n'oubliant pas de préciser sur le virement vos nom et adresse.